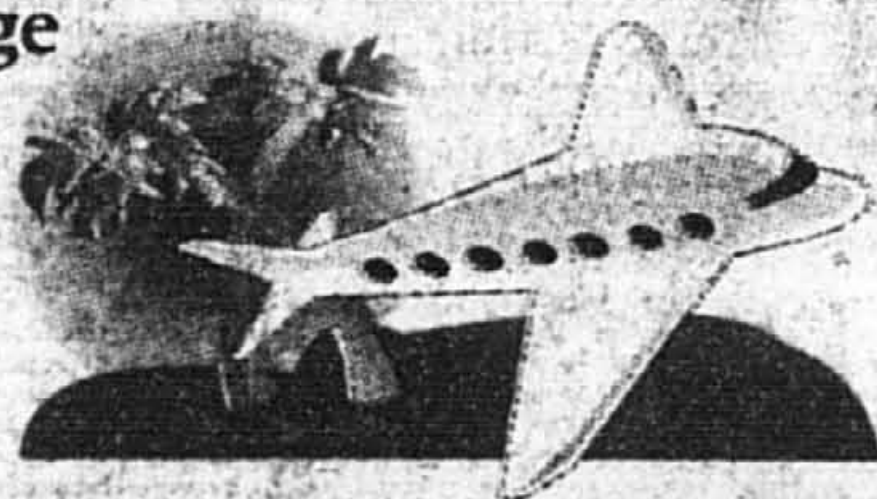


Mode

La fourrure-confort
page E1

Économie
Pour une migration
sans nuage
page D1



Sports

Rojas et Alou,
les grands gagnants!
Cahier Sports

Marketing
Faut-il faire
dans le drôle
ou le vachement
sérieux?
page D20

Légère baisse de taxes

5% pour les entreprises; 0,1% pour les résidences; moins de services

ANDRÉ NOËL

Le budget déposé hier à la Ville de Montréal prévoit une baisse de taxes de 5 % pour les entreprises et les commerces, mais pas pour les résidences (baisse de 0,1 %). Des services seront réduits, de façon à comprimer les dépenses générales.

Le budget diminue pour la deuxième année de suite, a déclaré le maire Pierre Bourque. Il passera ainsi à 1,828 milliard en 1997, en baisse de 12 millions.

Le maire n'a pas réussi à négocier un pacte fiscal avec le gouvernement québécois. Il réclamait une aide de Québec de 60 millions

pour boucler son budget. L'année dernière, Québec avait consenti une aide de 43 millions. Cette année, elle sera de 32,7 millions.

Cela empêche donc l'administration Bourque d'éliminer la surtaxe sur les immeubles non résidentiels. Cette surtaxe a été imposée il y a cinq ans, lorsque le gouvernement

québécois a cessé d'aider le transport en commun. L'ancienne administration avait eu recours à la surtaxe pour combler le manque à gagner.

Voir **LÉGÈRE BAISSÉ** en A2

■ Voir autres textes, pp. A6 et A7

Taxes foncières

Variation moyenne 1996 - 1997	%
Unifamiliale	0,1
Duplex	-0,1
Triplex	-0,1
Multiplex	0,0
Conciergerie	-0,3
Copropriété	-0,3
Semi-commercial	-1,1
Commercial	-2,6
Industriel	-3,4
Terrains vagues	-0,6
Total	-1,5

Source: Ville de Montréal

Infographie La Presse

Bourque reconnaît les erreurs de son parti

YVON LABERGE

Le maire Pierre Bourque a fui Montréal le week-end dernier pour se réfugier dans Charlevoix, plus précisément à Saint-Joseph-de-la-Rive, sur le bord du grand fleuve.

Après deux jours de réflexion au grand air, il est rentré dans la métropole lundi avec la ferme intention d'assumer ses responsabilités.

Dans cet esprit, M. Bourque a d'entrée de jeu reconnu hier sa responsabilité morale relativement aux multiples infractions à la Loi sur les élections dans les municipalités dont on accuse son parti. « Je reconnais, même si j'étais dans l'ignorance de ces agissements, que je porte, en tant que chef du parti, la responsabilité morale de ces infractions et que je suis prêt à les assumer. »

Prenant la parole dans le cadre de la présentation du troisième budget de son administration, M. Bourque a en revanche réfuté les accusations portées contre lui la semaine dernière par son ancien chauffeur, Maurice Brault. « Il est hors de question que j'accepte les

Voir **BOURQUE** en A2

Claudia parmi nous!

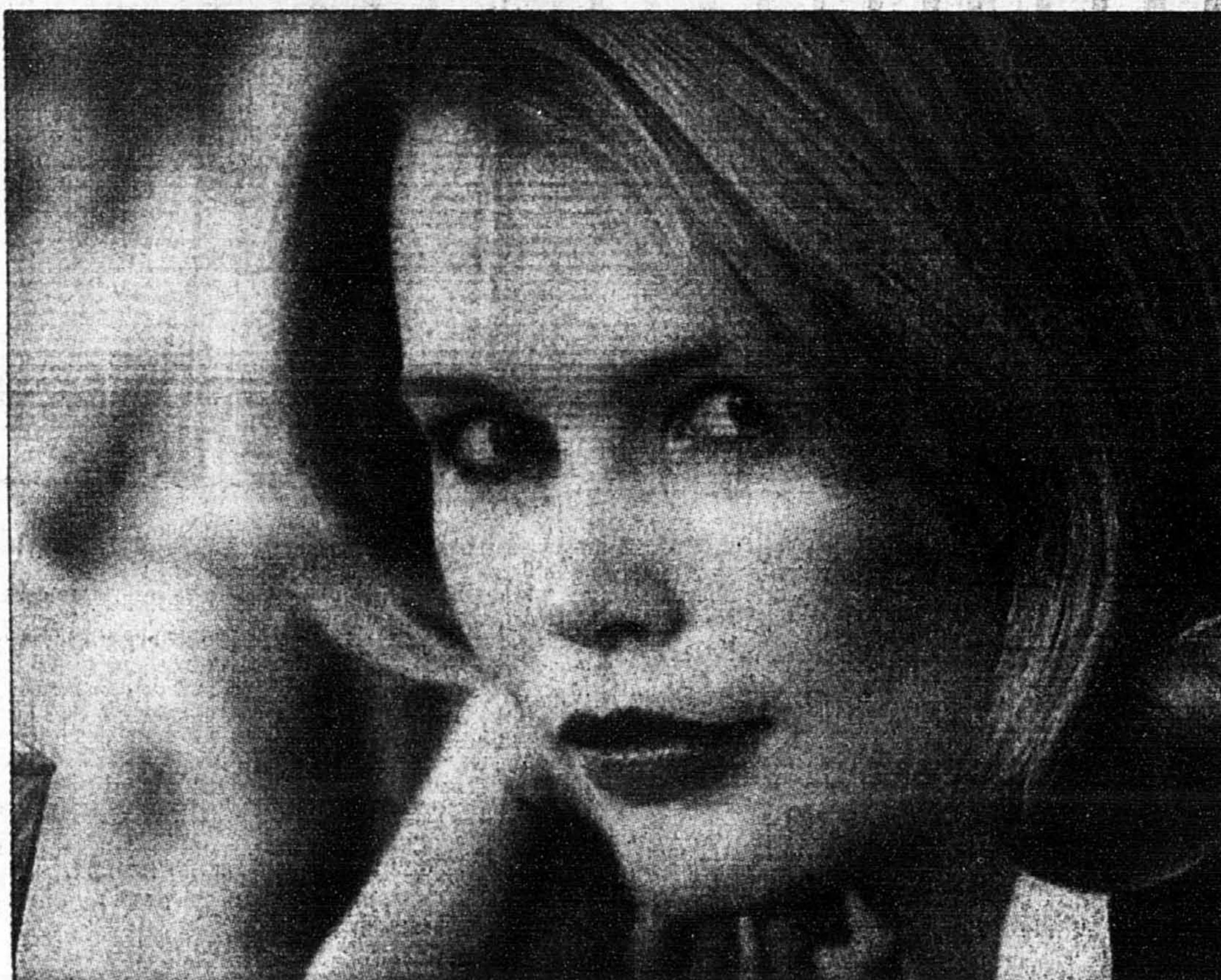


PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Le top modèle Claudia Schiffer est de passage à Montréal dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du cancer du sein orchestrée par la compagnie de cosmétiques Revlon. La Brigitte Bardot des années 90 anime aujourd'hui un déjeuner-bénéfice au profit de la Fondation du cancer du sein de Montréal à l'hôtel Westin Mont-Royal. Elle a accordé hier soir une entrevue à *La Presse* que nous publions mercredi prochain dans le cahier Mode.

Les syndicats enterrent la proposition Bouchard et préparent les débrayages

PAUL ROY

Les alliés syndicaux du gouvernement de Lucien Bouchard viennent de lui déclarer la guerre!

Parlant au nom des six organisations représentant les 400 000 syndiqués de l'État, Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), a annoncé hier des débrayages dès le mois de décembre dans tous les recoins de la fonction publique québécoise, y compris la santé et l'éducation. Cela, bien entendu, si le gouvernement ne retire pas sa proposition d'il y a deux semaines de réduction du temps de travail de ses employés, les invitant à compenser leurs pertes de revenus à même les surplus anticipés de leurs caisses de retraite.

« Nous n'irons pas nous asseoir avec le gouvernement pour parler de sa proposition, a tonné hier Mme Pagé. Elle est finie, sa proposition, elle est morte! »

Cette déclaration commune — la première depuis le dépôt de la proposition gouvernementale, le 13 novembre dernier — suivait une rencontre de deux heures réunissant hier matin à Montréal les dirigeants de la CEQ, de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

Les modalités des débrayages n'ont pas encore été définies. Mais rien n'est exclu au dire de Mme Pagé.

Voir **LES SYNDICATS** en A2

Un nouveau festival de films

Sur l'emplacement de l'ancien cinéma Élysée, rue Milton, transformé depuis un an en une annexe de la boîte qu'il dirige, le président de Softimage, Daniel Langlois, a annoncé hier la création d'un festival de films et de nouvelles technologies qui se déroulera du 5 au 15 juin prochains et la construction, boulevard Saint-Laurent, d'un nouveau complexe de salles voué au cinéma d'auteur et aux arts multimédias.

Nos informations en page E1

Des retombées très exagérées

Le gouvernement fédéral a beaucoup exagéré en affirmant que son programme d'infrastructures crée 101 000 emplois, affirme le vérificateur général du Canada, Denis Desautels. En effet, même si le programme n'avait pas existé, 35 % des projets approuvés au cours de la première année de sa mise en oeuvre auraient été réalisés. Le vérificateur souligne cependant la bonne gestion du programme par le gouvernement du Québec.

Nos informations en page D4

INDEX

Annexes classées		
- index	D15	
- immobilier	D15 à D17	
- marchandises	D17	
- emplois	D17	
- automobile	E5 à E7	
- affaires	D8	
- arts et spectacles	E1 à E4	
- ciné-horaire	E4	
- télé-horaire	E2	
- bandes dessinées	D18	

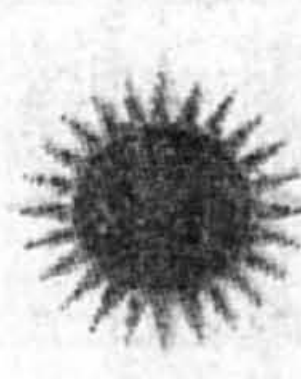
Bridge	E5	Feuilleton	E6	Mots croisés	D19 et S10
Carrières	D6	Horoscope	D16	Mot mystère	E6
Décès	C7	Informatique	B5	Politique	B1 et B4
Économie	D1 à D13	Le monde	B6 et B7	Publicité-marketing	D20
Loteries	A2 et A9	Loteries	A2 et A9	Tabloïd Sports	
Êtes-vous observateur?	D15	Mode	C1 à C6	- Michel Marois	S5

ÉDITORIAL

Montréal, budget zéro
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Ensoleillé et froid
Max. -5, min. -11
Cahier Sports,
page 16



6 21924 96765 1

J'ai besoin de vacances	J'ai besoin de vacances	J'ai besoin de vacances	J'ai besoin de vacances
TUNISIE 17 jrs Circuit + séjour 1464 \$ MAROC 10 jrs Séjour 964 \$ MAROC 15 jrs Circuit + séjour 1476 \$ MAROC 8 jrs Séjour 976 \$ ESPAGNE 10 jrs Séjour 854 \$ ESPAGNE 24 jrs LONG SÉJOUR 1054 \$	HAÏTI Port-au-prince à partir de 454\$	ACAPULCO TOURS JUMELLES 699 \$ IXTAPA PLAYA SUITES 689 \$ MARGARITA MARGARITA VILL. TOUT INCL. 998 \$ CANCUN DIAMOND VILLAGE TOUT INCL. 998 \$ CANCUN CANCUN PLAZA TOUT INCL. 998 \$ OASIS PUERTO AVENTURAS TOUT INCL. 998 \$	HONDURAS VILLA TELAMAR TOUT INCL. 928 \$ PUERTO PLATA PALMA CARIBE TOUT INCL. 798 \$ TROPIC CLUB TROPIC CLUB 828 \$ CARIBBEAN VILLAGE TOUT INCL. 878 \$ VARADERO CLUB KAWAMA TOUT INCL. 818 \$ PANAMA COMTADORA 1028 \$ CLUB MED 1 SEM. À PARTIR DE 999 \$

8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec 239389-77

Suites de la une

Légère baisse de taxes

LÉGÈRE BAISSÉ / Suite de la page A1

Pendant la campagne électorale, M. Bourque avait promis de l'abolir. Il en est incapable. Mais il la baisse pour une troisième année de suite. En 1997, elle passera de 32 à 21 millions. Elle aura été réduite de 80 % depuis 1994.

« Le fardeau fiscal des contribuables du secteur non résidentiel aura été allégé de 127 millions jusqu'à maintenant », a expliqué Roger Galipeau, directeur du Service des finances.

On assiste à une tendance de fond. L'effort fiscal porte de plus en plus sur les propriétaires de maisons, et de moins en moins sur les entreprises (commerces, bureaux, usines). Il y a dix ans, les propriétaires résidentiels procuraient 27 % des revenus totaux de la Ville et les entreprises, 42 %. En 1997, la part

des particuliers monte à 31 % et celle des entreprises passe à 40 %.

Les maisons ont perdu beaucoup moins de valeur que les immeubles non résidentiels. Les propriétaires de résidences voient leur compte de taxes baisser de façon insignifiante. Le propriétaire d'un duplex évalué à 145 000 \$ paiera des taxes de 2886 \$, soit sept dollars de moins que l'année dernière.

La majorité (83 %) des contribuables montréalais bénéficieront donc d'une baisse de taxes symbolique. Les autres (16 %) paieront un peu plus cher. Il s'agit surtout de propriétaires de maisons neuves ou de copropriétés neuves, notamment dans les quartiers en développement comme Rivière-des-Prairies.

En revanche, le propriétaire d'un immeuble commercial évalué à 438 000 \$ verra son compte de taxes baisser de 318 \$. Les taxes

baisseront de 1698 \$ pour un immeuble industriel évalué à 1,5 million.

M. Bourque a expliqué qu'il voulait réduire l'écart de taxation entre Montréal et la banlieue. En 1994, les entreprises payaient 64 % de plus en taxe à Montréal qu'en banlieue. Cet écart sera ramené à 44 % en 1996. M. Bourque vise un écart de 20 %. Le maire espère que ses efforts attireront des entreprises à Montréal, de façon à créer des emplois.

Entre-temps, l'écart ne diminue pas pour les résidences. Le propriétaire d'une résidence évaluée à 100 000 \$ paie des taxes de 1990 \$ à Montréal. Pour le même type de maison, les taxes sont de 1270 \$ à Outremont, 1330 \$ à Saint-Laurent, 1579 \$ à Laval et 1600 \$ à Longueuil.

Il est difficile d'évaluer l'ampleur des réductions dans les servi-

ces. On aura plus de détails lors de l'étude du budget en commission, la semaine prochaine. La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, a affirmé qu'il n'y aura aucune réduction dans les services « de première ligne ». Les conseillers de l'opposition n'en croient rien.

Roger Galipeau, le directeur du Service des finances, a d'ailleurs déclaré ceci : « Quant aux dépenses des services, l'effort budgétaire qui leur a été demandé aura permis de les réduire de 47,3 millions. Il s'agit d'une baisse de 5,3 % ».

André Lavallée, le chef de l'opposition, a donc conclu que « les Montréalais paieront autant de taxes, mais auront moins de services ». Les compressions les plus visibles se feront dans le transport en commun et dans le service des incendies.

Les syndicats enterrent la proposition Bouchard

LES SYNDICATS / Suite de la page A1

— Même une grève générale illimitée?

— Ça pourrait aller jusque-là! « Il n'y a rien d'exclu », a également répondu Henri Massé, secrétaire général de la FTQ.

Mais Gerald Larose, président de la CSN, serait surpris que les syndiqués se rendent jusqu'à la grève générale illimitée. Il ouvre même une porte en disant : « Je pense que le problème est solvable. Mais pour ça, le gouvernement doit changer d'approche. C'est le signal qu'on attend. »

Pour le président de la FTQ, Clément Godbout, toutefois, le mouvement syndical n'a pas le choix de ne pas répondre comme il le fait à l'ultimatum gouvernemental : « M. Bouchard a été très clair, M. Landry (ministre des Finances) a été très clair et M. Léonard (président du Conseil du Trésor) a été très clair. Nous nous devons donc d'être très clairs aussi! »

— M. Bouchard n'a-t-il pas dit qu'un refus syndical pourrait entraîner 25 000 pertes d'emplois dans la fonction publique?

— On verra. Ça pourrait leur coûter leurs emplois (à l'équipe gouvernementale) aussi!

Et si M. Bouchard déclenchait des élections pour résoudre cette crise, Clément Godbout évoque la possibilité que le premier ministre retrouve les syndiqués « dans la rue », durant sa campagne électorale.

Les grèves pourraient débuter vers la fin de la semaine prochaine, soit les 5 ou 6 décembre, le temps de faire se prononcer les différents syndicats en assemblées générales à la grandeur du Québec. Déjà des votes ont eu lieu dans différents syndicats de la FTQ, de la CSN et de la FIQ.

« On me dit que ça va très bien, qu'il y a beaucoup de monde aux assemblées », a dit hier Henri Massé, de la FTQ.

À l'origine, le gouvernement avait fixé une date butoir — le 6 décembre — pour accepter sa proposition. Il l'a ensuite reportée au 9. Chose certaine, les débrayages auront lieu avant les Fêtes, a promis Lorraine Pagé.

Pour M. Bouchard, donc, décembre risque d'être suffisamment chaud pour le dispenser de descendre en Floride.

Bourque reconnaît les erreurs de son parti

BOURQUE / Suite de la page A1

accusations portées à mon endroit et qui touchent mon honnêteté et mon intégrité personnelle. Il y a présentement enquête du Directeur général des élections et j'espère qu'elle sera menée avec diligence. Je souhaite aussi qu'elle fasse toute la lumière et mette un terme à cette saga pour que nous puissions passer à autre chose. »

Cela dit, le maire de Montréal a cru bon revenir hier sur certaines déclarations qu'il a faites dans le passé.

Ainsi, a-t-il précisé, quand il disait que la Loi sur le financement des partis politiques devait être modifiée pour permettre aux entreprises de contribuer, ce n'est pas

tout à fait ce qu'il voulait dire. « Lorsque j'ai mentionné que cette loi datait des années 70 et qu'elle méritait d'être révisée, ce n'est certes pas aux principes de base que je faisais allusion. Je faisais plutôt référence à une possible simplification de ses modalités d'application. » Il reconnaît enfin toute l'importance de cette loi sur les mœurs politiques, comme « un outil extraordinaire mis au service de la démocratie politique ».

« Je reconnais aussi que des erreurs de parcours ont eu lieu à Vision Montréal et que c'est un parti jeune, avec des militants sans expérience politique pour la plupart. Toutes ces raisons peuvent expliquer des accrocs à la loi électorale, comme nous l'a signalé le Directeur général des élections, mais non pas les excuser. »

M. Bourque a soutenu hier que s'il avait été averti plus tôt des infractions, « il est évident (qu'il aurait) pris toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à de tels agissements sans délai ». Il dit n'en avoir été informé qu'en mars dernier, quand le Directeur général des élections du Québec a déposé près de 80 accusations de financement illégal pour 1994. Il en a déposé 128 autres il y a deux semaines, pour 1995.

M. Bourque a refusé de répondre aux questions des journalistes sur le sujet, se bornant à dire avoir rencontré les enquêteurs du Directeur général des élections hier matin.

« Nous sommes ici pour la présentation du budget 1997 et pour répondre aux questions concernant ce budget », a déclaré M. Bourque.

Tabac: Rochon promet une loi « dure »

TABAC / Suite de la page A1

connaître certaines difficultés à accoucher d'un projet de loi sur la même question, Jean Rochon estime qu'il est temps pour Québec d'aller de l'avant. « C'est un choix de société », dit-il.

Pour lui, les événements culturels et sportifs qui s'appuient largement sur l'argent des compagnies de tabac pour survivre font preuve d'une dépendance aussi grave que celle des fumeurs accrochés à leur cigarette. « Certaines manifestations sont devenues dépendantes du tabac, comme les fumeurs », déclare-t-il.

Les compagnies de tabac déversent près de 30 millions par année au Québec sous forme de commandites. Plus d'une centaine d'organisations culturelles et sportives bénéficient de commandites de

compagnies de tabac, qui comptent souvent pour la grande majorité de leurs budgets, à tel point que certains connaissent de sérieuses difficultés si l'industrie de la fumée était contrainte de leur couper les vivres.

Le ministre ne pourra cependant pas interdire totalement la pratique dans son projet de loi, à cause d'un récent jugement de la Cour suprême qui a autorisé les fabricants de tabac à faire de la publicité pour leurs produits. « Mais on va faire le projet de loi le plus rigoureux possible. On va aller le plus loin qu'on peut aller », assure M. Rochon.

Le projet de loi n'a cependant pas encore passé l'étape cruciale du Conseil des ministres: on peut donc prévoir un violent affrontement sur cette question, qui préoccupe au plus haut point la ministre de la Culture, Louise Beaudoin. Pour Mme Beaudoin, la condition

sine qua non pour accepter un tel projet de loi, c'est que le gouvernement trouve une façon de compenser financièrement les milieux culturels touchés.

« Et ces mesures compensatoires devront être de même niveau que les commandites », insiste l'entourage de la ministre. Diverses hypothèses sont examinées, tant par la Culture que par la Santé: on pense à un pourcentage des taxes perçues par Québec sur les cigarettes, par exemple. Une éventualité qui, à l'heure des restrictions budgétaires, risque de faire grimacer le ministre des Finances, Bernard Landry.

Mais le ministre Rochon, de son côté, ne semble pas être chaud à l'idée de compenser totalement les événements culturels et sportifs qui pourraient perdre gros dans l'avenir. « Il va falloir d'autres sources de financement, une compensation pour une période de transition. Une période de sevrage, finale-

ment », dit-il.

Cette éventualité fait bien sûr frémir les milieux culturels, qui dénoncent déjà l'ingérence de gouvernements qui n'ont plus les moyens de verser de larges subventions à des événements de plus en plus coûteux. « C'est fou raide. Ça ne tient pas debout », lance Michel Létourneau, président du Festival d'été de Québec et porte-parole du Ralliement pour la liberté de commandite.

L'industrie du tabac est aussi sur les dents: concentrée sur le terrain de bataille fédéral, jusqu'à tout récemment, les compagnies de tabac n'avaient pas eu vent des intentions du ministre Rochon. « Ça n'a jamais fait l'objet d'une consultation et croyez-moi, avant que ça passe, il va y en avoir une », s'exclame Marie-Josée Lapointe, porte-parole du Conseil canadien des manufacturiers de produits du tabac.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour
48-3

Mercredi, 27 novembre 1996

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 770

à quatre chiffres : 3611

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h

■ à Montréal: 1701, Parthenais, cercle des sous-officiers, deuxième étage, de 9 h à 14 h 30. Objectif: 160 donneurs;

■ à Beloeil: Chevaliers de Colomb, salle des Chevaliers de Colomb, 250, rue Hubert, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs;

■ à Saint-Luc: collecte du maire, organisée par le club Optimiste, hôtel de ville, salle du conseil, 347, boul. Saint-Luc, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 200 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Chasse à l'homme

■ Plusieurs Montréalais connaissent le Club 281. Certaines n'y ont jamais mis l'escarpin, d'autres y sont abonnées. Une chose est sûre: les bars de strip-teasers se multiplient. On en compte maintenant quatre à Montréal. Histoire de pimenter leur train-train, des centaines de femmes se retrouvent, chaque fin de semaine, le sexe d'un homme-objet à deux centimètres du nez. « On aime bien venir parler dans un endroit correct tout en étant entourées de beaux mecs », confie deux clientes du Teazers. Lucie Lavigne, calepin en main, a « testé » les bars de danseurs érotiques. À découvrir demain dans le cahier Sortir.

CENTRAIDE

25 762 718\$

Merci!

Objectif 28 millions

Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

Les cuisines collectives permettent de se regrouper pour cuisiner des plats nutritifs à peu de frais, tout en rencontrant d'autres gens. Le Regroupement des cuisines collectives a offert une formation à une centaine de personnes qui souhaitent mettre sur pied des cuisines collectives en 1996.

JE DONNE. JE CHANGE

QUESTION DU JOUR

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Selon vous, l'enquête portant sur la Sûreté du Québec et débutant en février devrait-elle être télédiffusée?

Lucien Bouchard est-il sorti grand gagnant du congrès du Parti québécois tenu à Québec le week-end dernier?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 45 %
Non: 55 %



La Presse

SPORTS

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans

La Presse

La Presse

Le mot du jour versatilité

■ Le mot *versatilité* s'applique à « ce qui est inconstant ». Il constitue un anglicisme au sens de *adaptabilité, diversité, flexibilité, multiplicité, polyvalence, souplesse, universalité*.

— L'adaptabilité d'une scène.

— La multiplicité des talents.

— La polyvalence d'une secrétaire.

— L'universalité des connaissances.

Paul Roux

L'EXPRESS DU MATIN



Vois et fusillade

■ Deux adolescents de 16 et 19 ans ont été arrêtés hier midi après avoir dévalisé un club vidéo de Saint-Jude en brandissant un marteau. Coiffés de cagoules, les jeunes avaient d'abord tenté de voler le propriétaire d'un dépanneur de Saint-Barnabé, qui a aussitôt averti la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe. Une voiture de police a alors bloqué la sortie du village de Saint-Jude, pour se faire emboutir par les fuyards. L'agent a fait feu à trois reprises, éraflant l'omoplate du suspect le plus jeune. Les deux complices ont ensuite abandonné leur véhicule volé au coin des rangs Saint-Amable et Michaudville, avant d'être rattrapés par le policier.

Les avocats en journée d'études

■ Les avocats de pratique privée tiendront demain des journées d'études dans toutes les villes où il y a un palais de justice, a signalé hier le président du comité de pratique privée du Barreau du Québec, M^e Raymond Lavoie. Après la remise des causes en matinée, les praticiens accueilleront les gens qui désirent obtenir plus d'information sur l'aide juridique, et leur feront part des diverses situations et problèmes vécus depuis la mise en application de la réforme sur les nouveaux critères d'admissibilité et les délais d'attente.

Agression armée

■ La police de Laval est à la recherche d'un homme qui a commis une agression armée le 4 novembre dernier vers 21 h dans une résidence du boulevard Vanier, dans le quartier



Le suspect

Saint-Vincent-de-Paul. Le suspect est entré par la porte-fenêtre arrière pour ensuite saisir sa victime et lui infliger des blessures à la figure et aux bras à l'aide d'un instrument de la grosseur d'un crayon. Plutôt corpulent, le suspect aurait environ 30 ans, il mesurerait 1m71 (cinq pieds et sept pouces), aurait les cheveux foncés ondulés aux épaules et il s'exprime en français. Pour toute information à ce sujet, composez le 662-4636.

Motoneigiste disparu

■ La Sûreté du Québec de Fermont a entrepris des recherches en vue de retrouver un motoneigiste de 21 ans porté disparu il y a deux jours. Une trace de motoneigiste qui semblait mener à un trou dans la glace du lac Carheil, à quelques kilomètres au sud de Fermont, a été découverte par les policiers. Hier, des plongeurs de l'Unité d'urgence de la SQ devaient se rendre sur les lieux.

Magasins Partage

■ Le Regroupement des magasins Partage de Montréal lance demain sa grande collecte annuelle. En collaboration avec la STCUM et la Ville de Montréal, des bénévoles solliciteront les gens aux portes de trois stations de métro, soit Berri-UQAM, McGill et Jean-Talon. Déguisés en homme-sandwich et arborant le thème de leur campagne de cette année, Aidez vos voisins qui ont faim, ils effectueront leur collecte aux heures de pointe.

Sacs de couchage

■ Il reste deux semaines pour les dons de sacs de couchage avant la distribution du 12 décembre. La collecte vise à aider ceux qui dorment au froid durant l'hiver, qu'ils aient un logement ou non. On peut apporter un sac de couchage neuf ou usagé dans un magasin Canadian Tire n'importe où au Québec. Cette année, l'objectif est de recueillir 2 000 sacs de couchage. Depuis la première collecte en 1994, on en a ramassés 4 500. Tous les sacs neufs et usagés seront rafraîchis et distribués gratuitement par les policiers du SPCUM. La distribution commencera en plein air le 12 décembre devant le quartier général de la police, rue Bonsecours.

Le projet de nouveaux trains de banlieue bat de l'aile

ANDRÉ PRATTE

La réalisation du réseau de trains de banlieue proposé il y a trois ans par le Canadien National et le Canadien Pacifique semble de plus en plus improbable à court terme, selon les informations recueillies par *La Presse*.

Interrogée récemment sur le projet comportant quatre nouvelles lignes, la présidente et directrice générale de l'Agence métropolitaine des transports (AMT), Florence Junca-Adenot, a admis qu'« il va falloir faire très attention avant d'investir de façon majeure au cours des quatre, cinq prochaines années ».

« Avant de penser à développer de nouvelles lignes de trains, on va commencer par remplir celles que l'on a, a ajouté Mme Junca-Adenot. On met tous nos efforts là-dessus en ce moment. »

De son côté, le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, a insisté au cours d'un discours prononcé la semaine dernière sur la nécessité de « mieux gérer ce qu'on possède avant de songer à investir dans de nouvelles infrastructures et de nouveaux équipements ».

« Actuellement, je ne vois pas de construction de lignes de chemin de fer ou d'achat massif d'équipement, a précisé le ministre lorsque *La Presse* l'a interrogé. On va chercher à utiliser le mieux possible ce

qu'on a déjà en place.

— Sans faire d'investissements substantiels ?

— Dès qu'on aura les moyens de faire des investissements substantiels on pourra les faire, mais pour le moment on n'a pas les moyens. »

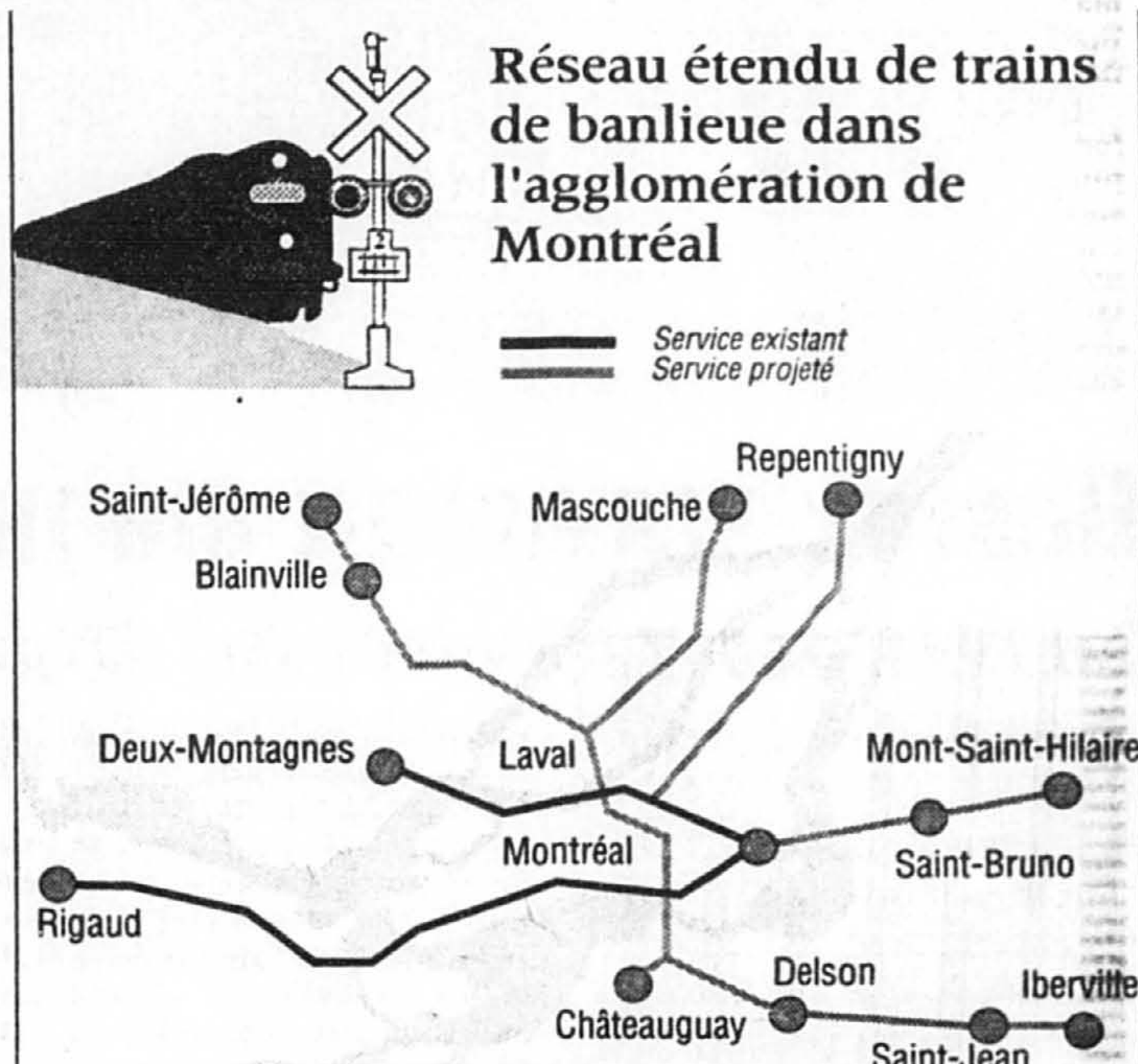
Le projet des sociétés ferroviaires prévoit l'utilisation par des équipements rénovés de quatre lignes de chemin de fer existantes. Les nouveaux trains relieront au centre-ville les villes de Saint-Jérôme, Mascouche, Repentigny, Mont-Saint-Hilaire et Iberville. Laval, desservant au passage plusieurs autres municipalités. La mise en place du réseau exigerait des investissements de 160 millions. Les nouvelles lignes enregistraient un déficit annuel d'exploitation de l'ordre de sept millions.

Qui va payer ?

Certaines municipalités de la couronne nord poussent fort en faveur de la nouvelle ligne vers Saint-Jérôme. La puissante ville de Laval, cependant, n'est pas enthousiaste. « Laval n'est pas contre le



« Avant de penser à développer de nouvelles lignes de trains, on va commencer par remplir celles que l'on a... »



Infographie La Presse

projet, Laval est contre les coûts du projet par rapport à son utilité », résume la porte-parole France Hamel.

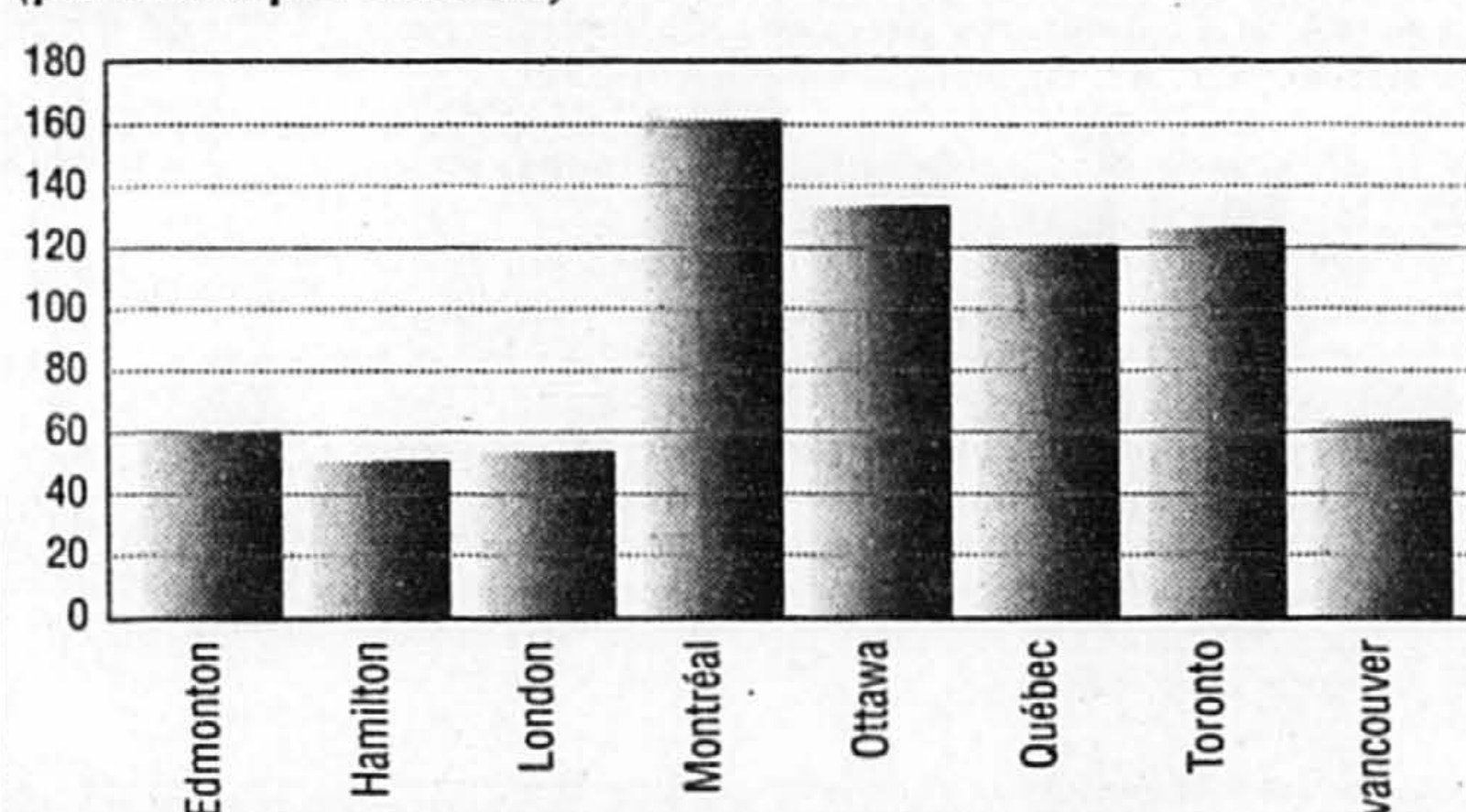
Sur la Rive-Sud, les villes sont encore plus désunies sur la question, de sorte qu'à Mont-Saint-Hilaire, par exemple, on semble tenir pour acquis que le nouveau train n'entrera pas en gare de sitôt. « C'est ce que j'ai compris de ma rencontre avec Mme Junca-Adenot », confie le directeur général, Laurent Olivier.

Comme Québec, les municipalités récalcitrantes s'inquiètent des coûts du projet. « Les villes craignent que le gouvernement paie la première année et se retire ensuite », confie le responsable des

trains de banlieue au CN, Raynald Bélanger.

C'est en avril prochain qu'on saura si l'AMT endosse le projet, en tout ou en partie. En entrevue, Mme Junca-Adenot a évité de fermer complètement la porte : « On va regarder les différents scénarios qui pourraient décongestionner les accès à l'île de Montréal. Par exemple, on va regarder le scénario train de banlieue Saint-Jérôme versus des voies réservées sur les ponts, versus le prolongement du métro à Laval. On va avoir trois scénarios dont il va falloir regarder les impacts en termes de coûts / bénéfices, d'achalandage, de desserte et d'impact sur les sociétés de transport. »

Nombre de trajets en transports collectifs (par année par habitant)



Source: «Urban Transportation Indicators», Association des transports du Canada

Infographie La Presse

Montréal, capitale des transports en commun

Montréal est la capitale canadienne des transports en commun, si l'on en croit les « indicateurs des transports urbains » de l'Association des transports du Canada.

Selon ces indicateurs, 27 % des trajets à l'heure de pointe du matin dans la région montréalaise sont effectués en transports collectifs, contre 20 % des trajets dans la région de Toronto, 19 % à Québec, et seulement 10 % à Vancouver.

« C'est à Montréal que le transport en commun est le plus utilisé », se réjouit l'urbaniste Ron Rice, professeur à l'université McGill et président du comité qui a mis au point ces indicateurs.

C'est la première fois que des données sur les transports urbains sont compilées pour fins de comparaison entre les grandes villes canadiennes. L'Association des transports du Canada (ATC), qui regroupe 500 agents publics et privés du milieu, estime que cette première mouture des indicateurs présente « un instantané raisonnable » de la situation au début des années 1990. Les chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence, toutes les difficultés méthodologiques n'ayant pas été résolues.

Cela dit, la bonne performance de Montréal n'étonne pas les personnes intéressées à la question. « Montréal compte le nombre de déplacements par habitant le plus élevé en Amérique du Nord, on dépasse même New York », affirme le directeur de la planification à la STCUM, Pierre Giard.

Divers facteurs contribueraient à cette situation. On sait, par exemple, que les tarifs sont généralement plus bas ici qu'ailleurs. Les

indicateurs de l'ACT montrent que les revenus tirés de la tarification couvrent une moins grande partie des coûts d'exploitation dans la région de Montréal que dans les autres villes canadiennes.

En outre, la région de Montréal est plus pauvre que les autres régions métropolitaines. « Montréal jouit d'un plus grand marché captif, les gens n'ont pas d'autre choix que de prendre les transports en commun », estime Normand Parisien, de Transports 2000.

Enfin, l'ACT souligne que les statistiques montréalaises sont peut-être gonflées artificiellement par l'existence sur le territoire de trois sociétés de transport. On remarque d'ailleurs que Montréal perd la première place quand on considère seulement les trajets vers et du centre-ville. À Toronto le matin, 64 % de ces trajets empruntent les transports collectifs, davantage que les 58 % enregistrés à Montréal.

Il reste que l'utilisation des transports en commun à Montréal a un impact favorable sur l'environnement. Selon les indicateurs de l'ACT, la quantité de CO₂ émis par les voitures est sensiblement plus basse à Montréal, toutes proportions gardées, que dans les sept autres villes étudiées. Y compris — mais là par une faible marge — Vancouver.

« Il est vrai que les gouvernements assument une part plus importante des coûts à Montréal qu'ailleurs au Canada, souligne le professeur Rice, mais c'est peut-être un bon investissement puisque cela permet de réduire les émissions polluantes. »

20%
à
50%
de rabais

Tomber
sous leurs griffes

ANNE KLEIN II

EMANUEL RODIER

Les valeurs sûres. Rien de plus vrai. Avec 20% à 50% de rabais* sur les collections Anne Klein II, Emmanuel et Rodier, toutes les raisons sont là pour regarnir sa garde-robe de grands classiques.

* Sur marchandise sélectionnée.

AILES
LES AILES DE LA MODE

TOUT POUR ÊTRE AUX ANGES

MAIL CHAMPLAIN
CARREFOUR LAVAL

« Chasse aux sorcières » : Gagnon et Vallières irrités

MARC THIBODEAU

Pierre Vallières et Charles Gagnon, leaders du Front de libération du Québec (FLQ) à la fin des années 60, sont furieux de la « chasse aux sorcières » lancée contre des ex-membres ou sympathisants du groupuscule extrémiste qui occupent aujourd'hui des postes au service de l'État.

« Je ne vois tout simplement pas quel est l'intérêt de ramener tout à coup dans l'actualité des histoires vieilles de 30 ans. C'est un procédé odieux », estime M. Vallières, qui craint de voir la pratique se généraliser.

L'ancien felquiste, devenu traducteur et écrivain, s'offusque de voir les libéraux, dans la foulée du quotidien *The Gazette*, montrer du doigt le sous-ministre Gaëtan Desrosiers pour son rôle dans un attentat terroriste du FLQ survenu en 1967.

Il est appuyé inconditionnellement par M. Gagnon, qui se consacre également aujourd'hui à la traduction et à l'écriture.

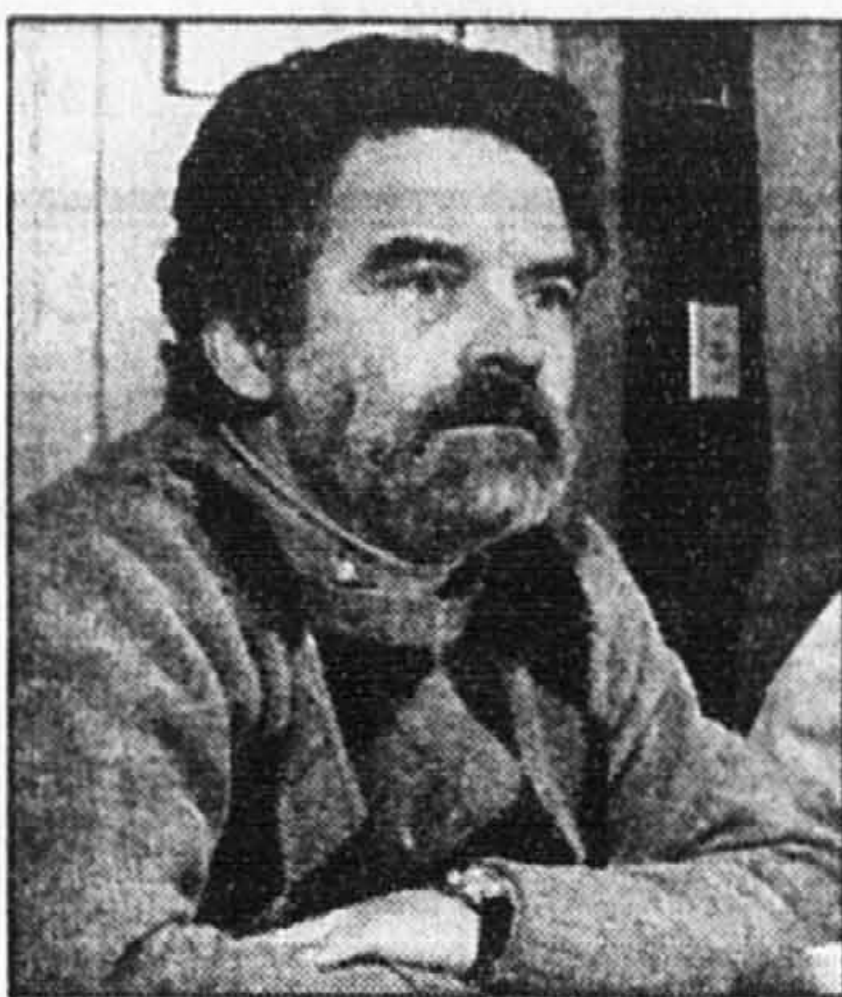
« Tout cela est scandaleux, dit

M. Gagnon. Le Québec s'est doté de règles de droit qui doivent être respectées et qui l'ont été dans ce cas-ci. Il n'y a pas lieu de revenir en arrière. »

La société, poursuit-il, fait preuve de tolérance lorsqu'elle permet à un jeune individu de se réhabiliter et d'occuper un poste à la mesure de ses compétences.

« Décider 30 ans plus tard de faire un virage à 180 degrés pour le faire payer de nouveau, c'est un non-sens, un retour en arrière inacceptable », dit-il.

Les fédéralistes veulent, note M. Gagnon, « clouer le bec du Parti québécois en lui remettant sur le nez qu'il abrite dans les corridors du pouvoir d'anciens terroristes



Charles Gagnon et Pierre Vallières

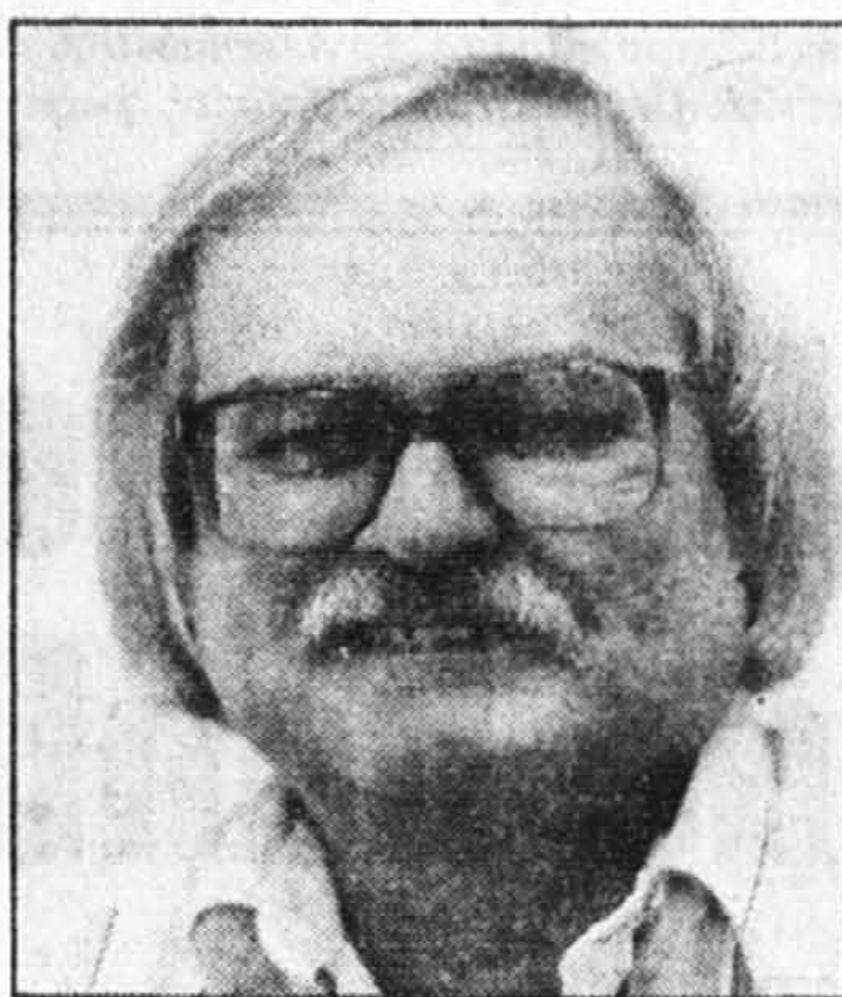


PHOTO THEQUE La Presse

qui, à les entendre, ne changeront pas jusqu'à la fin de leurs jours ».

Cette « dérive », dit-il, est dangereuse et ternit tout particulièrement l'image des médias anglophones qui n'hésitent plus, après s'être longtemps flattés de porter bien

haut le flambeau de la pensée libérale, à se rabattre sur « les moyens les plus réactionnaires pour manifester leur inconfort face aux 'dangers' posés par l'indépendance du Québec ».

Le seul critère qui doive permet-

tre aujourd'hui de juger M. Desrosiers est sa compétence, estime M. Gagnon, qui dit avoir rencontré l'actuel sous-ministre à de « rares reprises » à la fin des années 60.

« Ce n'était pas un membre de notre cellule, mais plutôt l'ami d'un des membres », indique l'ex-felquiste. Il affirme ne pas se souvenir aujourd'hui qui avait fabriqué et finalement installé la bombe qui a explosé à l'usine La Grenade, tuant une secrétaire.

Pierre Vallières déclare de son côté avoir appris quelques jours après l'attentat mortel que Gaëtan Desrosiers était allé porter la bombe sur les lieux du drame.

« Je ne me souviens cependant pas qu'il était à l'origine de l'attentat », dit-il.

Ce sont de toute façon, concluent les deux ex-felquistes, des tranches du passé qui n'ont aucune raison d'être ressuscitées.

« L'hypocrisie exercée de 'purification sociale' qui est en cours doit cesser », conclut M. Gagnon.

Desrosiers aurait été nommé de toute façon, dit Bouchard

En 1994, Daniel Johnson a tenu des propos élogieux sur le compte du sous-ministre controversé

GILLES NORMAND

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Si le premier ministre Lucien Bouchard avait connu les antécédents de Gaëtan Desrosiers, que *The Gazette* a présenté lundi comme responsable d'un attentat à la bombe meurtrier alors qu'il n'avait que 17 ans, il l'aurait probablement nommé quand même sous-ministre adjoint à la Métropole, sous la responsabilité de Serge Ménard.

C'est ce qu'a fait comprendre M. Bouchard, en indiquant hier au député de Chomedey, Thomas Mulcair, qui s'offusquait de cette nomination, qu'il aurait « considéré très sérieusement la réhabilitation » de M. Desrosiers.

« Nous devrions être capables de

regarder toutes ces choses avec un certain recul et surtout avec un regard humain. Je suis convaincu que, sans conclure tout de suite ce que j'aurais fait, je me serais donné un temps de réflexion. Je suis convaincu que nous aurions considéré l'aspect réhabilitation et le droit d'un jeune de refaire sa vie », a insisté le premier ministre.

Il a souligné qu'il s'était écoulé 31 ans depuis l'attentat en question, l'affaire La Grenade, une usine de chaussures où une bombe du FLQ avait causé la mort d'une secrétaire, Thérèse Morin.

Pendant que le ministre de la Métropole, Serge Ménard estimait, dans un point de presse, que M. Desrosiers était « de toute évidence un cas de réhabilitation totale », une coupure de presse, remontant au 19 janvier 1993, le montrait en compagnie de Daniel Johnson et de son ex-ministre Sam Elkas, à l'occasion d'un cocktail. Il s'agissait d'une petite fête en l'honneur de Gaëtan Desrosiers, qui quittait la direction de la Société de promo-



Le député libéral Thomas Mulcair a tenté d'établir un parallèle entre le cas du sous-ministre Gaëtan Desrosiers et celui du juge Richard Therrien. Le ministre Serge Ménard a rappelé que le chef libéral Daniel Johnson avait eu des propos élogieux pour M. Desrosiers...

tion et de concertation socio-économique de l'est de Montréal (Fro-Est), et de Line Bourgeois qui lui succédait.

M. Desrosiers, qui s'en est allé au cabinet du maire du temps, Jean



Doré, comme chef de cabinet adjoint, avait une réputation favorable dans tous les milieux politiques, même chez les libéraux de Daniel Johnson « qui a tenu sur lui des propos élogieux le 20 mai 1994 », a précisé le ministre Ménard.

En Chambre, Thomas Mulcair a tenté d'établir un parallèle entre cette nomination et celle du juge Richard Therrien, déjà condamné pour complicité après le fait dans le meurtre du ministre Pierre Laporte, durant la crise d'Octobre de 1970, mais qui avait par la suite obtenu le pardon d'Ottawa.

Pour Lucien Bouchard, les deux cas sont sans rapport.

« Il me semble qu'il y a une distinction entre rendre la justice dans un tribunal et occuper une fonction dans la gestion publique. Dans le cas de rendre la justice, il me semble qu'il y a des liens très étroits à établir entre la crédibilité qui doit naître dans les antécédents de quelqu'un qui rend justice et qui condamne d'autres personnes », a indiqué M. Bouchard.

Le Conseil de la magistrature sera saisi aujourd'hui du cas du juge Therrien.

Le premier ministre a écarté également la relation que tentait d'établir le député de Chomedey avec le cas Jean-Louis Roux, qu'il voyait comme une situation de deux poids, deux mesures.

« Ne serait-ce que du point de vue des fonctions qui sont envisagées. Quand il s'agit d'une fonction qui est celle de représenter l'État, de symboliser en sa personne l'État du Québec », a répondu le premier ministre, précisant qu'il n'avait jamais demandé la tête du lieutenant-gouverneur.

Au début de l'année, un autre ex-felquiste a quitté le cabinet de la ministre Louise Harel, dont il assurait la direction depuis un certain temps. Il s'agit de Serge Demers, qui a été pendant plusieurs années secrétaire général de l'Union des artistes.

Pour l'auteur Louis Fournier, qui a publié un livre sur l'histoire du FLQ, on assiste dans le moment à « une chasse aux sorcières ».

Richard Therrien juge la plainte de Bégin « irrecevable »

YVES BOISVERT

Le juge Richard Therrien, dont on a découvert après sa nomination sa collaboration avec des felquistes en fuite en 1970, tentera aujourd'hui même de convaincre le Conseil de la magistrature de rejeter immédiatement la plainte du ministre de la Justice Paul Bégin à son encontre.

Normalement, les 14 membres du conseil doivent décider, en recevant une plainte contre un juge, s'il y a lieu de former un comité d'enquête (de cinq personnes) pour entendre l'affaire. Mais la loi prévoit qu'une plainte du ministre de la Justice entraîne automatiquement la formation d'un comité et des audiences publiques.

L'avocat Jean-Claude Hébert, qui défend le juge Therrien, affirme que la chose ne devrait pas être aussi automatique : « Si le ministre dépose une plainte parce qu'un juge a porté une cravate d'une mauvaise couleur, est-ce que le conseil va former un comité ? Le ministre doit respecter des conditions d'ouverture. »

Dans ce cas, un des problèmes les plus évidents est que le juge Therrien est traîné devant ses pairs pour un geste fait avant qu'il ne soit juge. On lui reproche de ne pas avoir dévoilé au comité de sélection des candidats juges sa condamnation à un an de prison en avril 1971 (étudiant en droit, il avait aidé les assassins de Pierre Laporte à se cacher dans son appartement et avait diffusé des communiqués du FLQ). M. Therrien avait reçu un pardon en 1987.

Selon le ministre Bégin, M. Therrien a nié avoir des antécédents judiciaires lorsqu'il a été interrogé à ce sujet par le comité de sélection, cet été.

Mais si cela est une infraction, elle a été commise deux mois avant la nomination du juge, le 18 septembre. Or, la loi prévoit que c'est la conduite d'un juge qui peut être examinée...

Le ministre a également porté plainte au Barreau, pour la même raison. Richard Therrien était avocat au mois de juillet, et s'il a manqué à son devoir de transparence envers le comité de sélection, le Barreau peut le juger. Il peut difficilement le sanctionner, toutefois, puisqu'il n'est plus avocat.

Le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec à Longueuil, est également poursuivi au Barreau pour des actes remontant à l'époque où il était avocat de la Couronne à Québec. Il conteste la compétence du comité de discipline du Barreau pour le juger. La Cour supérieure lui a donné tort et le dossier traîne en Cour d'appel depuis plus de trois ans.

« A la base, il y a un problème d'ingénierie juridique, observe Me Hébert. Ou bien il est juge, ou bien il est avocat. Il faut que le ministre soit cohérent. S'il croit sa plainte bien fondée au conseil, il n'a pas besoin d'en porter une autre au Barreau. Il tire dans deux directions opposées en se disant qu'il atteindra un des deux canards. »

Me Hébert estime que le ministre a agi sous le coup de la précipitation, se sentant pressé par l'opposition.

« Mais avant d'être politicien, il (Paul Bégin) est Procureur général », observe Me Hébert.

Quel que soit le résultat de la démarche de M. Therrien aujourd'hui, son avocat annonce son intention de contester l'hypothétique « obligation morale » dont parle le ministre Bégin de dévoiler un antécédent judiciaire quand on a reçu un pardon. Il précise qu'il ne reconnaît pas les faits devant le comité de sélection tels que décrits par le ministre et n'en dit pas plus long, le contenu de ces discussions étant confidentiel.



Magasin-Entrepôt

MEGA VENTE DE PERMETURE



Vous avez besoin de fournitures, d'équipement, de mobilier de bureau ? Venez profiter d'aubaines fantastiques chez OE Direct. C'est votre dernière chance avant la fermeture de nos magasins-entrepôts.

Afin de remercier notre clientèle pour sa fidélité au cours de ces nombreuses années, nous avons pensé offrir tous nos produits de grandes marques à des prix incroyablement bas. C'est le temps où jamais de faire provision de chaises, de bureaux, de tables, de téléphones cellulaires, de lampes et d'accessoires. N'attendez pas trop, certains articles risquent de partir vite... Tout doit être vendu!

Une pareille chance d'économiser ne se présente pas tous les jours. Saisissez l'occasion en allant sans tarder au magasin-entrepôt sur Côte de Liesse, à Montréal.

Une fois de plus, toute l'équipe de OE Direct vous dit « merci ». Nous avons été heureux de vous servir.

25% DE RABAIS ADDITIONNEL

sur toute la marchandise déjà réduite!



MONTRÉAL
5832, Côte de Liesse
Tél.: (514) 735-7979
Fax: (514) 735-3811
Lun.-ven.: 9h - 18h
Sam.: 10h - 17h
Fermé le dimanche

La vente de liquidation comprend de la marchandise additionnelle provenant de nos autres magasins-entrepôts. Une nouvelle chance de faire de grandes économies!

Jusqu'à épuisement des stocks. • Certains articles doivent être assemblés. • Possibilité de service de livraison. • Les prix n'incluent pas les taxes applicables.

Les incorruptibles

Dimanche matin, nous étions une bonne centaine de journalistes enfermés dans une salle de conférence du tout nouveau Château Tremblant. Une centaine de preux chevaliers de l'information prêts à bousiller une fabuleuse matinée de ski pour pouvoir discuter de déontologie.

Dehors, un soleil criminel faisait briller Tremblant comme un diamant, mais aucun journaliste ne semblait le remarquer.

Vous aurez deviné que j'appartiens à une Fédération de gens éminemment sérieux et responsables. Des purs, des durs, des incorruptibles qui n'ont qu'un seul mot d'ordre : l'intégrité.

Intégrité comme dans "nous ne sommes pas à vendre. Rien ni personne ne peut acheter nos paroles ou notre silence, notre corps, notre âme ou notre conscience."

Intégrité comme dans "c'est pas parce qu'il fait beau dehors qu'on doit en profiter." Aussi, dimanche matin, pendant que les Japonais s'éclataient sur les pistes lisses de Tremblant, mes camarades étaient-ils fiers de discuter de choses passionnantes comme l'intégrité journalistique ou la conservation des kiwis quand ils arrivent par caisses gratuites dans les salles de rédaction et plongent les journalistes dans un dilemme proprement cornélien. Les ramener à la maison pour en faire des tartes égoïstes ? Les shipper à l'Armée du salut par abnégation ?

Nous étions rendus au point 9a). Les journalistes doivent s'abstenir d'effectuer en dehors du journalisme des tâches reliées aux

relations publiques, à la publicité ou la promotion de produits ou d'entreprises.

Gilles Gougeon venait de déclarer, avec une belle indignation : « Je m'élèverai toujours, toujours contre un journaliste qui accepte un chèque en dehors de ses fonctions ! »

Les gens ont failli applaudir. Moi-même, j'ai failli me lever et raconter la fois que Loto-Québec m'a proposé d'interviewer une poule moyennant un très gros billet de loterie.

J'avais refusé, bien sûr. Je suis intègre, moi ! Personne ne peut m'acheter... Vive la pureté !

Et puis Diane Noël s'est avancée au micro en tremblant.

Je ne l'ai pas reconnue tout de suite. Normal puisque que Diane Noël est une journaliste régionale, ce qui, pour les métropolitains que nous sommes, équivaut au tiers-monde de l'information.

Journaliste à l'Hebdo du Saint-Maurice depuis six ans, mère de trois grands ados qu'elle élève seule au fin fond de Shawinigan, Diane Noël est aussi la fille qui vend des pneus Blizzak à la télé.

Si vous n'avez pas vu cette annonce cent fois, vous vivez dans un cachot. Sur fond de poisse et de chaussée glissante, Diane nous raconte comment elle peut pratiquer son mé-



Nathalie
PETROWSKI

tier de journaliste en toute sécurité depuis qu'elle a découvert les pneus Blizzak.

Cette fameuse découverte, Diane la doit à son beau-frère qui, un jour, lui conseilla lesdits pneus. Diane l'écoula tant et si bien que trois ans plus tard, satisfaite de ses pneus, elle accepta de remplir le questionnaire de la compagnie envoyé à ses fidèles clients.

Diane aurait pu être pharmacienne ou taxidermiste. Il se trouve qu'elle est journaliste. L'annonceur flaira immédiatement la bonne affaire.

La première fois que j'ai vu l'annonce, j'ai pris Diane pour une fichue de bonne actrice. J'ai même félicité intérieurement l'annonceur pour avoir déniché une comédienne aussi crédible. La vendeuse de pneus avait tout — la petite mine sérieuse, la raideur du corps, le ton un peu pincé, l'oeil triste d'épaveur — tout ce qui distingue le citoyen ordinaire de l'incorruptible journaliste.

Mais voilà, l'annonceur de Blizzak avait été plus fûté que moi. Plutôt que de payer une vraie actrice pour faire de la fausse représentation, il a préféré acheter la crédibilité d'une vraie journaliste, quitte à saper l'intégrité de la profession.

Pourquoi Diane, une journaliste qui croit à son métier, a-t-elle accepté ce pacte avec le diable publicitaire ? Qu'est-ce que vous

croyez ! Parce qu'elle avait besoin d'argent. Parce qu'à 25 000 \$ par année, une mère de trois enfants qui vit à Shawinigan ne peut pas se payer le luxe de l'intégrité.

Être intègre tel que la Fédération des journalistes du Québec l'entend est désormais un luxe. Être journaliste aussi, surtout si on pratique le métier à Montréal ou à Québec dans une boîte syndiquée. Ailleurs en région, l'intégrité coûte cher quand on est une bonne à tout faire, un nègre mal payé et à la solde des annonceurs.

Aussi, tous les codes déontologiques de la Terre ne pourront-ils rien changer aux disparités profondes qui existent entre les régions ni au fait que les journalistes des centres urbains roulent pour la plupart en Cadillac pendant que leurs camarades éloignés s'épuisent dans la mine de sel du journalisme local.

À l'Hebdo du Saint-Maurice, Diane Noël ne peut se contenter d'écrire des articles. Elle doit en plus les monter, les mettre en page, prendre les photos pour les illustrer et, s'il lui reste du temps, se farcir la rédaction d'un ou deux publi-reportages.

Face à de telles inégalités professionnelles et salariales, comment séparer le bon grain de l'ivraie, le journaliste intègre du journaliste « corrompu » ?

Dimanche matin, nous étions une centaine de preux chevaliers et de défenseurs de la pureté journalistique. Non seulement avons-nous bousillé une matinée de ski ; en écoutant Diane Noël défendre son droit de faire vivre sa famille, nos grands principes en ont aussi pris un coup...

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à **50%**

Table, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Decarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée **344-1400**

KitchenAid

Bien pensé. Bien fabriqué

MALAXEUR PROFESSIONNEL
Rég. 449 \$
SPECIAL 399 \$
Modèle KSM50PWH

MÉLANGEUR
3 vitesses
124 \$

ROBOT
9 tasses
239 \$

BATTEUR À MAIN
3 vitesses
54.95 \$

GRILLE-PAIN ULTRA
109 \$

FARBERWARE MILLENNIUM
BATTERIE DE CUISINE
EN ACIER INOXYDABLE QUI NE COLLE JAMAIS

ARES
LE PLUS GRAND CHOIX D'ACCESSOIRES DE CUISINE AU CANADA

4913, boul. Saint-Charles (au nord de l'autoroute 40)
Pierrefonds **624-0386**

Heures d'ouverture : Du lundi au vend. de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 16 h.

Maaco

PEINTURE D'AUTO ET CARROSSERIE

VENTE 1/2 PRIX

PEINTURE PRÉSIDENTIEL®
249.95 \$ Temps limité
cette offre expire le 31 déc. 96

• 500 ATELIERS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS
• PLUS DE 9 MILLIONS DE VOITURES PEINTURÉES

EXPERTS EN COLLISIONS

• Estimation gratuite • débosselage • Réparation de rouille • Remplacement de pièces • Redressement de châssis et cadre • service de peinture complet

(514) 342-2226 / 5453, av. Royalmount
Ville Mont-Royal (Québec)
300 m à l'ouest de Decarie

Estimations disponibles pour fourgonnettes, camions et véhicules commerciaux. Travaux de carrosserie, réparation de surfaces rouillées et décapage de la vieille peinture en sus.

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!

Discutez du don d'organes avec votre famille.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

PATEK PHILIPPE
GENÈVE

La montre la plus prestigieuse au monde.

Exclusif chez
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954

2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

POUR UN SERVICE HORS PAIR, NOUS AVONS PLUS DE 40 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

AUX CENTRES DE COUTURE PARENT

Nous avons vos idées-cadeaux de Noël tout emballées pour vous !

brother

XR-31
• 27 points différents
• Réglage de largeur de points
• Réglage de positions d'aiguille
• Embrayage de bobineur en une étape
279 \$

brother

XR-33
• 15 points intégrés avec 29 fonctions
• Système d'enfilage d'aiguille rapide
• Commande de vitesse de pied électronique
• Réglage de largeur de points et de positions d'aiguille
379 \$

brother

PACESETTER PL-950
• Surjeteuse à système d'enfilage intérieur simple
• Pied ourleur intégré
• Largeur de points de 6 mm max.
429 \$

brother

PACESETTER PC-8200
• Un écran géant, tactile et rétroéclairé
• Format de broderie jusqu'à 180 mm x 130 mm
• 959 points intégrés
• 60 motifs de broderie intégrés
• Tension automatique du fil
• 7 modèles de boutonnières
• 8 directions de couture en point droit et 4 directions en point zigzag
MISE DE CÔTÉ

EN PRIME !
ENSEMBLE DE BRODERIE
ENSEMBLE DE FIL, CARTE DES FÊTES NO. 8
ET GUIDE DE BRODERIE
SA51 ! *

* Disponible seulement dans les magasins suivants. Les primes s'appliquent seulement sur la 8200 et seront envoyées directement par le manufacturier.

CENTRE DE COUTURE PARENT

MONTRÉAL
7074, rue Saint-Hubert (près de Jean-Talton)
(514) 271-2844

VILLE LA SALLE
Carrefour Angrignon
(514) 367-4277

VILLE ST-LAURENT
Place Vertu
(514) 339-1837
près de Zellers

CHÂTEAUGUAY
Centre Régional (Châteauguay)
(514) 692-0223

DOLLARD DES-ORMEAUX
Galeries des Sources
(514) 683-3974
(Trans-Canadienne sortie Dorval)

HUBLOT

UNE SENSATION INCROYABLE



CHÂTEAU D'IVOIRE
DEPUIS 1978

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL
TEL. (514) 845-4651 FAX (514) 281-9925

Montréal métro

Le conseil de Saint-Hubert se serre la ceinture

MARTHA GAGNON

Le nouveau conseil de Saint-Hubert a présenté un projet de règlement qui permettra de réduire de 82 330 \$ la masse salariale des élus.

Dans le cas du maire Michel Latendresse, qui occupe cette fonction à temps complet, son revenu sera inférieur de 18 000 \$ à celui qui était versé à son prédécesseur, Pierre D. Girard. L'équipe de M. Girard a subi une défaite cuisante lors de la récente campagne électorale qui est attribuable, en partie, aux salaires, allocations et primes des élus que plusieurs citoyens considéraient injustifiés.

Le salaire de M. Latendresse sera de 54 000 \$, ce qui comprend une allocation de dépenses non imposable de 11 613 \$. Quant aux conseillers, ils toucheront un revenu de 18 000 \$, incluant une allocation de dépenses de 6000 \$. Le conseil suspendra l'indexation automatique pour la durée de son mandat. Telle qu'elle l'avait promis durant la campagne électorale, l'équipe de M. Latendresse a présenté dès la première assemblée du conseil un projet de règlement pour abolir le comité exécutif, l'allocation de transition lors du départ d'un élu et les primes accordées pour des fonctions particulières, comme celles de maire suppléant ou de président d'une commission permanente.

M. Latendresse considère que les élus doivent être les premiers à se serrer la ceinture en cette période de restrictions. Il s'est aussi engagé à geler les taxes pour les quatre prochaines années. Il faudra cependant attendre en janvier pour la présentation du nouveau budget. Le conseil a toutefois autorisé le trésorier à verser d'ici deux semaines à l'ancien maire et aux ex-conseillers les allocations de départ et de transition auxquelles ils avaient droit sous l'ancien régime. Ces allocations totalisent 206 000 \$, dont 162 883 \$ représentent la fameuse prime de départ qui a suscité des protestations lors de son adoption, il y a quatre ans.

Pierre D. Girard reçoit une allocation globale de 76 982 \$, dont plus de 16 000 \$ comme prime de départ. Quant aux dix ex-conseillers, dont deux indépendants qui avaient décidé de ne pas se représenter, ils toucheront des sommes variant entre 10 000 \$ et 13 000 \$. Un seul, qui était membre du comité exécutif, recevra une somme de 20 000 \$.

Ces allocations s'ajoutent aux gains imposables pour l'année 1996. Deux conseillères de l'équipe de l'ex-maire Girard ont déploré le fait que la Ville ait refusé de s'entendre avec les anciens membres du conseil sur la façon de verser les allocations de départ. Elles estiment qu'ils auraient dû être consultés « par souci de respect ».

Faible participation aux élections dans le réseau de la santé

MARC THIBODEAU

L'élection des représentants du public sur les conseils d'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, lundi à travers le Québec, a suscité peu d'intérêt dans l'île de Montréal.

Près de 25 000 électeurs se sont prévalus cette année de leur droit de vote dans cette région alors que plus de 43 000 l'avaient fait lors du premier scrutin de ce type, tenu à la suite de la réforme du réseau, en 1992.

Au total, 57 des 89 établissements de l'île ont fait élire lundi 281 personnes à leur conseil. Les postes à pourvoir dans les 32 établissements restants, soit 99, avaient déjà été comblés par acclamation au cours des dernières semaines.

Le nombre total de candidats a également chuté par rapport à 1992, 619 personnes ayant tenté d'obtenir un des postes disponibles cette année contre 830 lors de l'exercice précédent. Une baisse qui s'explique, du moins en partie, par la diminution du nombre d'établissements de 101 à 89 entre les deux scrutins.

Louis Côté, responsable des relations avec la communauté à la région régionale de Montréal-Centre, estime que l'introduction de la réforme du réseau de la santé en 1992 avait considérablement soulevé l'intérêt de la population pour le scrutin. À cette époque, ajoute-t-il, le vote avait également été tenu au printemps par opposition à l'automne, ce qui peut expliquer le faible niveau de participation.

De toute manière, explique le porte-parole, la formule retenue pour l'élection n'entraîne pas de grands batailles publicitaires, ce qui en limite la visibilité.

Ménard écorche Chevrette

«Moi, je fais des promesses que je peux tenir»

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Même si c'est moins que les 60 millions attendus par la Ville de Montréal, les 33 millions accordés par Québec constituent déjà un « bon pacte fiscal », soutient le ministre de la Métropole, Serge Ménard, écorchant son collègue Guy Chevrette qui avait l'an dernier promis trop rapidement 43 millions à Montréal.

« L'an dernier, il y en a qui ont été plus vites que nous. Ils ont promis 43 millions et n'en ont pas trouvé 40 et maintenant on a bien de la misère à trouver les trois millions qui restent », a lancé M. Ménard, expliquant préférer de loin n'avancer que 33 millions pour l'instant tout en continuant à chercher à satisfaire les attentes de la Ville dans les prochains mois.

« Moi, c'est mon genre. Il y en a d'autres qui ont un autre genre, je n'aime pas faire des promesses que

je ne suis pas capable de tenir », a-t-il ajouté.

Mais M. Ménard a refusé d'identifier M. Chevrette, qui avait fait cet engagement comme ministre des Affaires municipales. « J'en ai trop dit », a-t-il avoué, embarrassé. L'idée du « pacte fiscal » avec Montréal avait été lancée par Jacques Parizeau sans que personne à Québec n'ait d'avance tenté d'identifier des sources de financement. « C'est une notion à laquelle je cherche à donner un contenu en

dollars du mieux qu'on peut. » La première année du régime du PQ, Montréal avait reçu 50 millions, 40 millions l'année suivante (trois sont encore à venir) et 33 millions pour l'année prochaine.

Le ministre Ménard s'inscrit en faux contre les déclarations du maire Bourque voulant que Québec, en pelletant ses déficits dans le budget de la Ville, l'ait empêchée de respecter ses engagements sur les taxes.

« Je ne comprends pas son raisonnement. Il nous demande de l'argent, on lui en donne. Il est déçu du fait qu'on ne lui en donne pas autant qu'il le souhaiterait, mais je n'aime pas faire des promesses que je ne suis pas capable de tenir », a indiqué le ministre Ménard, commentant le dépôt du budget de Sammy Forcillo hier.

Québec a dégagé 33 millions. « Deux taxes qui vont augmenter d'année en année, et pour cette an-

née, on cherche le moyen de satisfaire pleinement M. Bourque », a dit M. Ménard. La compensation pour les taxes sur les divertissements et celle sur le gaz et l'électricité, « cela augmente cette année et augmentera encore plus l'an prochain, c'est déjà un bon pacte fiscal », a-t-il dit.

La Ville demande toujours que Québec paie ses taxes sur les édifices publics, mais « ces édifices rendent des services publics, les soins de santé et l'éducation », rappelle-t-il.

En outre, il a rappelé sans ménagement que Québec tient encore à bout de bras le Stade olympique. « Il y a un gros gros gros édifice que le gouvernement du Québec paie, il est blanc et immense. Si on devait payer de la taxe sur la valeur qu'un acheteur serait prêt à donner pour cela, la taxe ne serait pas élevée », lance-t-il.



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Ski de ville

Faute de pouvoir humer l'air frais de la campagne, quelques citoyens sportifs se sont rabattus sur le mont Royal. À deux pas du lac aux Castors — et à plusieurs mètres de la bruyante avenue du Parc — les skieurs ont pu renouer avec l'hiver et faire leurs marques sur la colline fraîchement enneigée.

Têtes d'affiche

■ La Société d'arthrite (division Québec) vient de recevoir un chèque de 25 600 \$ représentant les profits d'une première dégustation de vins et fromages. Ont participé à cette remise de chèque, symbole de la réussite de l'activité : M^{re} Daniel Séguin (DeGrandpré, Godin), président du comité organisateur ; Luc Arpin (Bell mobilité cellulaire), président d'honneur, et Réal Mimeault (Banque Royale) membre du conseil d'administration de la Société d'arthrite.

■ Le dîner de l'Association pulmonaire du Québec, sous le patronage de la ministre Louise Harel et la présidence d'honneur de Paul Lirette (Glaxo Wellcome), a permis de recueillir 75 000 \$. On a profité de l'occasion pour remettre le prix Armand-Frappier au Dr Basil Pétrof. Parmi les invités d'honneur, il y avait Lise Frappier-Davignon, M^{re} Gérard Coulombe et André Duclos, président de l'association.



Basil Pétrof

■ La Fondation sport-études joint l'utile à l'agréable en organisant une dégustation de vins et fromages, sous la présidence d'honneur de la médaillée olympique Isabelle Brasseur, avec la participation du sommelier Robert Labelle. C'est pour le jeudi 28 novembre, à 18 h 30, à la Maison de la culture Villerey-Saint-Michel, 7920, boulevard Saint-Laurent. Coût : 75 \$. Renseignements : 271-4496 ou 1-888-775-5112.

■ On parlera du projet fédéral de commission canadienne des valeurs mobilières, du système électronique de données, d'analyse et de recherche, ainsi que des régimes d'options d'achat d'actions, lors de la prochaine réunion, à Toronto le 28 novembre, de l'Association canadienne des services aux actionnaires. Doris Dradstreet, présidente de la Bourse de Vancouver, traitera du potentiel de l'institution, comme conférencière au déjeuner. Coût : 50 \$. Renseignements : 394-4079 ou 394-8295.

■ Le brigadier-général Charles Émond, qui fut vice-chancelier et directeur général du Collège militaire royal du Canada à Kingston, vient d'être nommé vice-recteur aux services de l'université Concor-

dia. Il aura sous sa responsabilité à son entrée en fonction le 1^{er} janvier 1997 de nombreux services, depuis l'informatique jusqu'aux services aux étudiants. Le conseil d'administration de Concordia a également nommé trois membres honoraires : Frank Knowles, André Gervais et Claude I. Taylor, qui ont longtemps servi au sein du c.a.



Émile Legault

■ Cérémonie de « baptême » de huit des vingt salles du Centre Saint-Pierre, qui porteront les noms de leaders syndicaux et religieux, ce soir, de 17 h à 19 h, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, où représenteront syndicaux et religieux se retrouveront pour rendre hommage aux personnalités ainsi honorées, soit Fernand Daoust, Marcel Pepin, Laure Gaudreault, Ronald Asselin, Jacques Couture, Émile Legault, Marcel Beaudet et Aurélien Giguère. Les dons ayant permis cette « consécration » ont été faits par la CSN, la FTQ, la CEQ, le Syndicat des employés de bureaux et de magasins de la SAQ, les Oblats de Marie-Im-

maculée, les jésuites, les Pères de Sainte-Croix et les Frères des écoles chrétiennes.

■ Le cardinal Jean-Claude Turcotte présidera, samedi à 20 h, la soirée d'ouverture du Relais Mont-Royal, qui se présente comme une quasi-paroisse ou une « église des jeunes adultes chrétiens de Montréal ». Il y aura participation d'artistes comme Gregory Charles et la chorale zairoise, et de représentants de différentes communautés religieuses (confession juive, Église évangélique). Le tout se déroulera au 500, avenue du Mont-Royal Est (métro Mont-Royal). Renseignements : 528-7033.

■ La fondation Baldwin-Cartier, de la commission scolaire du même nom, a recueilli près de 18 000 \$ à la suite d'un concert Tchaïkovski. Les commanditaires de cette activité sont Chrysler, la Banque Nationale, Bell mobilité, Hydro-Québec, Esso et Lavery de Billy.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Des services municipaux seront réduits

ANDRÉ NOËL

D'importantes réductions de services sont à prévoir à Montréal avec le troisième budget présenté par l'administration du maire Pierre Bourque. Mais on en connaîtra les détails seulement la semaine prochaine.

La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, a donné l'assurance que les services de « première ligne » ne seront pas touchés. Selon elle, les compressions se feront surtout grâce à une meilleure gestion. Pourtant, certaines réductions apparaissent inévitables.

Transport en commun : La Ville réduit de 6 millions sa contribution à la Communauté urbaine de Montréal. La CUM améliorera son service de police, mais diminuera les services d'autobus et de métro. Les autobus circuleront 185 000 heures de moins. Les tarifs monteront.

Incendie : Ici, la confusion règne. Dans son ensemble, le service subit une baisse de seulement 270 000 \$. Mais une baisse de 8,9 millions est prévue grâce à la « restructuration de la main-d'œuvre opérationnelle ». Les effectifs tombent de 1852 à 1758. Le syndicat des pompiers affirme que la population sera moins bien protégée. L'administration le nie.

Culture : Les crédits aux services culturels passent de 65,6 à 59,1 millions, une baisse de presque 10 %. Les effectifs passent de 530 à 481 employés.

Parcs et loisirs : Les budgets augmentent, mais les effectifs dimi-

nuent. Le nombre d'employés affectés à l'entretien des parcs et des terrains de jeu tombe de 740 à 615, mais le budget monte de 51 à 55 millions. La Ville prévoit une baisse de l'achalandage dans les centres de loisirs, les centres sportifs, les jardins communautaires, les patinoires intérieures. Le budget ne le précise pas, mais des fonctionnaires confient que des frais supplémentaires seront imposés dans les bibliothèques et les piscines.

Environnement : La Ville prévoit une réduction du coût de la collecte des déchets dangereux de 192 000 \$. La gestion des dossiers de l'environnement coûtera 140 000 \$ de moins. Le budget annonce l'abandon du programme de revitalisation des sites contaminés. Ce programme bénéficiait d'une aide du gouvernement québécois. Il a coûté 5,3 millions cette année. En 1997 : zéro dollar.

Escouade canine : La Ville prévoit aussi une diminution des interventions de la « patrouille canine », de 1500 à 1200. En ce moment, deux employés répondent aux appels des citoyens qui se plaignent des chiens qui aboient ou qui mordent. Comment peut-on prévoir une baisse des appels ? À moins que la Ville ne réponde plus



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le maire Pierre Bourque a expliqué hier à l'aide d'un tableau l'importance des contributions pour réduire les déficits actuariels en fonction du budget.

à tous les appels. Mystère.

Aide sociale : En revanche, la Ville embauchera 77 personnes pour gérer le programme d'aide so-

ciale. « S'agira-t-il d'inspecteurs pour mieux surveiller les assistés sociaux ? » se demande Sam Boskey, un conseiller de l'opposition.

La réponse sera donnée la semaine prochaine, comme toutes les autres, lors de l'étude du budget en commission du conseil municipal.

Surtaxe: la Chambre de commerce est déçue

YVON LABERGE

Paule Doré, la présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et Peter Sergakis ont une chose en commun. Les deux auraient souhaité l'abolition complète de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels et ils sont déçus de la volte-face du maire Bourque.

« Cette surtaxe devait être abolie

cette année, rappelle M^{me} Doré, et nous sommes déçus qu'on n'ait pas pu le faire non plus pour 1997. »

Malgré tout, elle se réjouit que l'administration municipale ait réussi à diminuer le fardeau fiscal des propriétaires du secteur non résidentiel. Elle souligne aussi que Montréal est sur la bonne voie au chapitre de la diminution des dépenses mais avertit qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

Évidemment, elle constate que l'administration municipale n'a pas les pouvoirs requis pour doter la métropole d'une gestion souple qui tienne compte de la réalité d'aujourd'hui.

« Certains leviers décisionnels lui échappent parce qu'ils appartiennent au gouvernement du Québec, notamment en matière de relations de travail dont l'organisation

archaïque peut difficilement être modifiée dans le cadre du Code du travail actuel. Cela ne veut évidemment pas dire, ajoute M^{me} Doré, que la Ville de Montréal n'a pas d'autres efforts à faire pour améliorer ce qu'elle peut changer. »

Peter Sergakis, le bouillant président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, est furieux et promet

que ses troupes seront de retour devant l'hôtel de ville pour manifester leur mécontentement.

« Bourque avait promis d'abolir la surtaxe en deux ans, a-t-il dit hier, et il n'a pas tenu promesse. Voilà maintenant qu'il ne peut l'abolir complètement en trois ans. C'est une vraie farce. Plus jamais nous pourrions croire en cet homme. Bourque, ça vaut un beau zéro sur toute la ligne... »

Comparaison des recettes et dépenses municipales

(en milliers de dollars)

Recettes par fonction	Budget 1996	Budget 1997	% augmentation (diminution)
Taxes foncières	950 413,0	948 082,9	-0,2
Taxe d'eau et de services	154 425,1	154 656,6	0,1
Taxe d'affaires	216 557,4	215 893,8	-0,3
Compensations	191 187,1	191 532,0	0,2
Service d'aqueduc	24 487,0	24 223,7	-1,1
Services rendus	48 563,2	46 399,6	-4,5
Autres recettes	186 951,2	187 565,2	0,3
Transferts	53 116,0	35 646,2	-32,9
Surplus	14 300,0	24 000,0	67,8
Total	1 840 000,0	1 828 000,0	-0,7
Dépenses par fonction			
Administration générale	191 909,3	184 337,7	-3,9
Sécurité publique	372 068,6	381 532,2	2,5
Transport	318 493,8	329 455,6	3,4
Hygiène et écologie	142 249,3	155 068,7	9,0
Santé et bien-être	1 525,8	5 628,8	268,9
Aménagement et mise en valeur du territoire	106 605,9	108 853,2	2,1
Récréation et culture	178 593,5	182 217,7	2,0
Soutien matériel et technique	203 198,5	169 077,5	-16,8
Soutien financier et contributions	325 355,3	311 828,6	-4,2
Total	1 840 000,0	1 828 000,0	-0,7

Source: Ville de Montréal

Infographie La Presse

Faits saillants

□ Le budget de la Ville se chiffre à 1,828 milliard en 1997, en baisse de 12 millions, soit une diminution de 0,7 %.

□ La taxe foncière générale passe de 1,995 \$ à 1,99 \$ par 100 \$ d'évaluation. Elle est identique pour les résidences et les entreprises.

□ Compte tenu de plusieurs facteurs, notamment la baisse de valeur des immeubles, les charges foncières totales baissent de 2 %. La moyenne est en baisse de 5 % dans le secteur non résidentiel, et de 0,1 % dans le secteur résidentiel (le prix des maisons n'a pas chuté comme celui des entreprises).

□ L'administration Bourque n'élimine pas la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, mais la baisse quand même pour la troisième année de suite. Le taux de la surtaxe passe de 0,25 \$ à 0,17 \$ par 100 \$ d'évaluation. Les recettes de la surtaxe passent de 32 à 21 millions. Il s'agit d'une baisse de 80 % en trois ans.

□ Les taux sur la valeur locative des immeubles non résidentiels sont maintenus à leur niveau de 1995. Le crédit de taxes d'affaires est aussi maintenu : 29 000 PME bénéficieront de cet allègement fiscal.

□ Dans le secteur résidentiel, 84 % des contribuables verront leur compte de taxes baisser, mais de façon minime (quelques dollars). Les autres le verront augmenter, surtout les propriétaires de maisons neuves, comme à Rivière-des-Prairies.

□ Les recettes se partagent ainsi : 31,3 % viendront des propriétaires résidentiels ; 40,8 % des entreprises ; 10,5 % des gouvernements fédéral et provincial ; 17,4 % de la tarification (amendes, vente de permis et d'actifs, etc.).

□ Les dépenses se partagent ainsi : 34 % en salaires ; 26 % en contributions à la Communauté urbaine de Montréal ; 17 % en frais de financement (essentiellement pour payer la dette) ; 23 % pour les autres dépenses (essentiellement pour le matériel, comme le chauffage, l'achat de livres, etc.).

□ La Ville réduit de 6 millions sa contribution à la Communauté urbaine de Montréal. C'est le transport en commun qui écope : les services d'autobus et de métro baissent, mais les tarifs montent. Il y aura d'autres réductions de services, notamment dans la culture et la protection contre les incendies.

□ La contribution financière du gouvernement du Québec tombe à 32,7 millions, contre 43 millions l'an dernier. Les revenus des amendes et autres frais augmenteront de 14 millions.

□ La Ville réussit à équilibrer son budget en ajoutant 24 millions provenant de surplus antérieurs, plutôt que 14 millions l'année dernière.

□ Certaines prévisions restent très hypothétiques. La Ville compte diminuer son nombre d'employés de 940 personnes-année, ou 8 %. Elle compte ainsi sur une baisse de 15 % du nombre de cols bleus. Elle attendra cet objectif seulement si elle peut modifier la convention collective en vigueur, qui prévoit un plancher d'emplois.

André Noël

L'opposition unanime à décrier le budget

YVON LABERGE

L'opposition est unanime à décrier ce troisième budget de l'administration Bourque. Pour les uns, c'est le budget d'un maire en surris ; pour les autres, le non-événement par excellence de l'année à Montréal.

André Lavallée, le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, est catégorique. Selon lui, ce budget cache d'importantes coupes de services à la population et, de ce fait, les Montréalais vont payer plus pour moins, malgré le discours rassurant de l'administration Bourque-Eloyan-Forcillo.

« On coupe chez les pompiers, on coupe au Service de développement économique et on ne déneigera plus les rues de Montréal la fin de semaine, a dit M. Lavallée hier. En contrepartie, les Montréalais n'ont droit qu'à une baisse de taxes insignifiante mais à des hausses de taxes indirectes. »

M. Lavallée croit par ailleurs que le maire Bourque est aujourd'hui victime des choix qu'il a faits et de ses erreurs de jugement.

C'est notamment le cas selon lui en matière de pacte fiscal. « La table était mise pour que Montréal obtienne enfin compensation pour les dépenses dites régionales à l'automne 1994. Dans les premiers mois de 1995, la confusion la plus totale a été de mise dans ce dossier, et, le printemps dernier, M. Bourque a prétendu ne pas avoir besoin de l'aide de Québec. Or, le chômage est à 14,9 % et la population de Montréal est, selon les dernières nouvelles, passée sous le seuil historique du million d'habitants. Il y a urgence. Faut sortir Montréal de son marasme. »

Sam Boskey, le chef parlementaire de la Coalition démocratique Montréal écologique, croit quant à lui que ce budget est un non-événement assorti d'une bonne dose de fiction sur fond nihiliste ! Selon lui, le budget est en baisse de 12 millions uniquement parce qu'on anticipe que 1996 va se terminer avec un surplus de 24 millions et il déplore que les grands propriétaires s'en tirent mieux que les petits. « On coupe dans les services, on baisse les taxes des gros proprié-

taires et pas celles des petits. Pourtant, ce sont eux qui en ont le plus besoin. C'est ridicule. » Il estime enfin que ce budget projette l'image d'une ville moribonde dont on affiche la pauvreté de sa population pour attirer l'aumône du gouvernement du Québec.

De leur côté, les conseillers démissionnaires du parti du maire Bourque, Daniel Boucher et Hubert Deraspe, croient que ce budget fait la preuve de l'échec de l'administration municipale. « Malgré les nombreuses déclarations improvisées et laroyantes du maire Bourque, ce budget est une copie presque conforme du budget de l'année qui s'achève. Il n'y a vraiment rien là-dedans qui passera à l'histoire. » Bref, ils reprochent à M. Bourque de faire porter l'odieuse de son inaction sur Québec, comme il le fait depuis son arrivée à la mairie en novembre 1994.

Le budget de 1,8 million pour la pose de sabots de Denver est épuisé

CLAUDE-V. MARSOLOIS

Ce sont quelque 200 000 \$ de plus que le chef percepteur de la Division des jugements à la Ville de Montréal, Jacques Provost, va demander au comité exécutif afin de poursuivre jusqu'au 31 décembre l'opération « sabot de Denver ».

M. Provost a confirmé que son budget de 1,8 million pour l'année 1996 était épuisé, si bien que les quatre firmes privées de huissiers chargées de la pose des sabots étaient sans contrat depuis le début du mois.

« Cette situation est attribuable au fait que les quatre firmes privées qui ont obtenu les contrats en 1996 ont été très performantes puisqu'elles ont installé 12 362 sabots en dix mois comparativement à une moyenne annuelle de 9800 », a expliqué M. Provost, ajoutant que son service avait vu son budget augmenter l'an dernier afin de combler un retard accumulé.

Privatisation

En 1997, le service disposera du même budget de 1,8 million et on estime qu'il sera suffisant puisqu'il

n'y aura plus de retard accumulé dans l'exécution des jugements.

Par ailleurs, M. Provost a tenu à rectifier les accusations du président du Syndicat des cols blancs, Georges Bazinet, selon lequel le Service du contentieux s'apprêterait à privatiser les 21 huissiers rattachés à la cour municipale. « Je ne veux pas privatiser les 21 huissiers. C'est plutôt un groupe de 11 huissiers qui ont demandé à se lancer en affaires à leur compte. J'ai dit que j'examinerais la question et que le Syndicat serait invité à participer à la négociation en partenariat », soutient le chef percepteur. Selon lui, sept huissiers désirent continuer à travailler pour la Ville tandis que quatre autres ont manifesté l'intention de prendre leur retraite et de profiter du programme de rachat d'emploi.

Les huissiers de la Ville ne font que de la signification de jugements et ne procèdent qu'à l'exécution limitée des procédures. Ils font un relevé des biens de la personne condamnée, mais ne saisissent jamais les biens, opération qui est confiée à des firmes privées.

Appel désespéré de parents lavallois

Steve Cyr, leur fils de 19 ans disparu du domicile familial, n'a pas donné signe de vie depuis une semaine

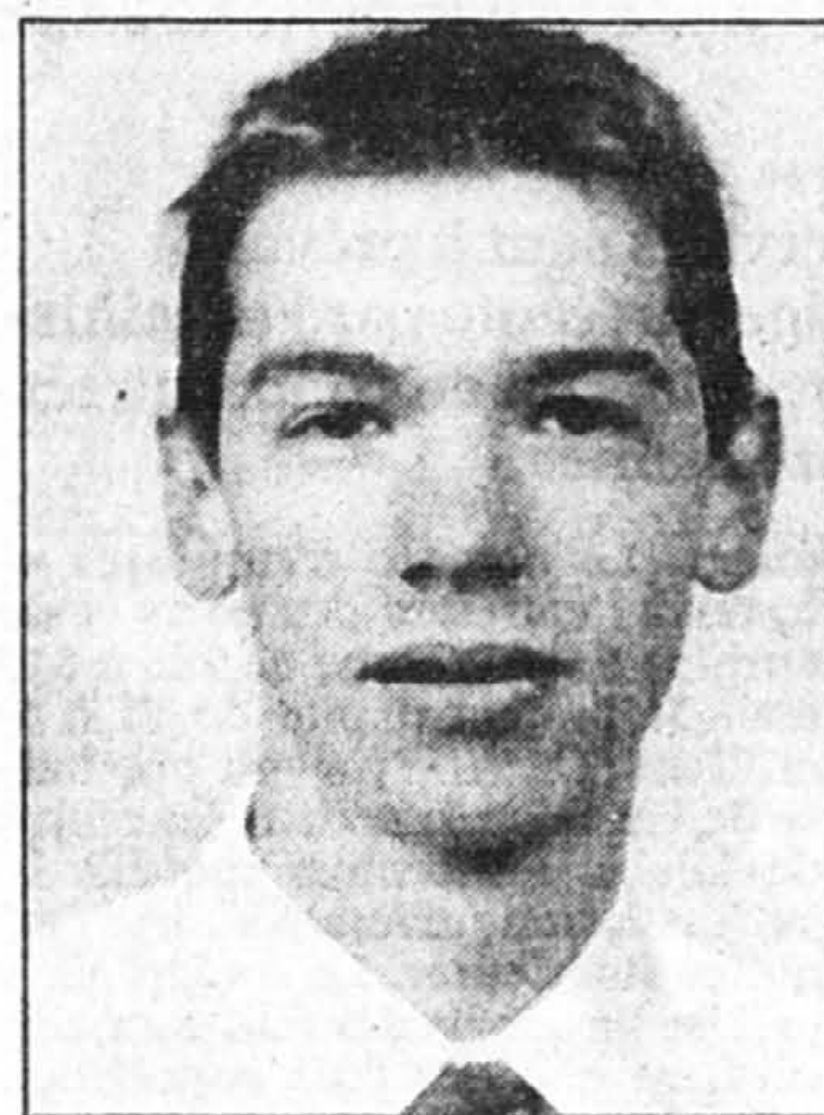
MARCEL LAROCHE

« Steve, nous t'aimons et nous voulons que tu reviennes à la maison le plus vite possible. S'il te plaît, ne nous laisse pas dans cette angoisse, rassure-nous, appelle-nous ! »

Ce cri du cœur a été lancé hier par les parents de Steve Cyr, disparu mystérieusement depuis une semaine du domicile familial du Parc des Érables, dans le quartier Auteuil, à Laval.

Craignant pour la vie de leur fils, les parents éplorés ont trouvé réconfort et soutien moral en confiant leur vives inquiétudes à une représentante de la Fondation Mélanie-Cabay. Par l'entremise de Mireille Bélisle, coordonnatrice de la Fondation créée en mémoire de sa fille trouvée assassinée au mois de juillet 1994, les parents ont voulu sensibiliser la population au drame qui les afflige depuis la disparition de leur fils de 19 ans.

Steve Cyr a été aperçu pour la dernière fois, à 15 h 40 le mardi 19 novembre, au moment où il quittait sa résidence pour se ren-



Steve Cyr

dre à ses cours du soir à l'École de l'hôtellerie de Laval, à Sainte-Rose.

Reconnu comme un étudiant responsable et tranquille, le jeune homme n'a jamais pris l'autobus, comme il avait l'habitude de le faire, tout comme il ne s'est jamais présenté à ses cours.

Le fait qu'il n'a pas retiré d'ar-

gent de son compte en banque depuis sa disparition semble éliminer toute possibilité de fugue.

Devant l'absence prolongée de leur fils, les parents se sont finalement présentés au poste 2 de la police de Laval pour signaler sa disparition, le jeudi 21 novembre.

Grand, mince et d'allure sportive, Steve Cyr mesure 1,80m (5 pieds 11 pouces), pèse environ 63 kg (140 livres), a les cheveux brun foncé, courts et droits, les yeux brun foncé et de belles dents blanches.

Lors de sa disparition, le jeune homme qui s'exprime en français portait des jeans bleu pâle, des espadrilles noires, un blouson sport en lainage noir, avec des manches mauves et du lettrage dans le dos, ainsi qu'une casquette des Expos marine.

Par ailleurs, le lieutenant Gaétan Joly, de la police de Laval, a indiqué hier qu'un ratissage systématique avec des chiens pisteurs de tout le bois longeant la rivière des Mille-Îles, à proximité du Parc des Érables n'a rien donné.

Toute personne possédant des informations sur les allées et venues de Steve Cyr peut communiquer en toute confidentialité avec la police de Laval, à 662-4250.

Êtes-vous atteinte d'ostéoporose ?



J'aimerais savoir si je suis atteinte d'ostéoporose.

J'aimerais prendre part à une étude de recherche à ce sujet.

Je suis une femme âgée entre 55 et 75 ans et je ne prends pas de supplément hormonal actuellement.

Composez le 939-7269, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

CENTRE DE RECHERCHE SUR L'OSTÉOPOROSE

Pas de clowns, de ballons ou de tours de passe-passe.

Juste une berline familiale tout équipée offerte à très bon prix. Sans blague.

299 \$ /mois*
location de 36 mois
taux de 5,8%



L'ALTIMA 1997 DE NISSAN



• Meilleure nouvelle voiture intermédiaire sur le plan de la qualité initiale aux États-Unis en 1996 • J.D. Power et Associés. • Boîte automatique • Climatiseur • Moteur 2,4L, 16 soupapes de 150 ch • Direction passive assistée aux 4 roues • Lève-glaces électriques • Verrouillage électrique des portes • Radiocassette stéréo AM/FM • Régulateur de vitesse • Colonne de direction inclinable • Finition en similibois • Deux coussins gonflables • Tissus des sièges de qualité supérieure • Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

NISSAN OFFRE LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE SUR UNE GAMME COMPLÈTE DE VÉHICULES

Garantie de 5 ans / 100 000 km sans franchise sur les principaux composants • Garantie de 8 ans / 130 000 km sur certains composants du dispositif antipollution • Garantie de 5 ans contre la perforation avec kilométrage illimité • Garantie intégrale du véhicule de 3 ans / 80 000 km sans franchise • Assistance-dépannage 24 heures sans frais pendant 3 ans partout au Canada et aux États-Unis. Pour plus d'informations, composez le 1 800 387-0122.

La vie est une route.



À vous d'en profiter.

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Location spéciale « Sans Sous » de 299 \$ par mois sur 36 mois pour une Altima GXE (modèle T4RG77 AE00 illustré avec roues en alliage en option) de Nissan Canada Finance Inc. sous réserve d'approbation du crédit avec 2 500 \$ comptant ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie exigés à la signature de l'entente de location. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Au terme de votre contrat de location, vous pouvez vous prévaloir de votre option d'achat. Kilométrage limité. L'Altima de base est la plus cotée des automobiles de catégorie intermédiaire dont le prix moyen est inférieur à 20 000 \$US. L'étude sur la qualité initiale de J.D. Power et Associés est basée sur les réponses de 31 591 consommateurs américains et porte sur les problèmes signalés dans les 90 premiers jours d'utilisation. Les concessionnaires sont libres d'ajuster le prix. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

MicroBoutique

CENTRES D'AFFAIRES

SOLUTIONS POUR LA PME!

Internet
Productivité
Gestion et
Comptabilité
Nouvelles
technologies
Nouveaux
produits Apple

Un jour seulement

Vendredi

29 novembre 1996
de 10h à 20h

Réservation non requise. Pour information consultez notre site internet ou téléphonez-nous.



Nouveau service aux PME
Pour recevoir la visite d'un représentant
téléphonez au 270-1177 poste 3325

MicroBoutique
CENTRES D'AFFAIRES



Concessionnaire autorisé

6615, avenue du Parc, Montréal (514) 270-4477
<http://www.microboutique.ca>

**Plan location-bail de 36 mois avec dépôt de 20% sur carte Visa ou Mastercard, taxes non incluses. Détails et conditions en boutique. Quantités limitées. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

Enquête sur la SQ : réactions partagées à la télédiffusion

GEORGES LAMON

Si le Comité des relations professionnelles des officiers de la Sûreté du Québec (CRPOSQ) s'oppose carrément à la télédiffusion des travaux de la Commission d'enquête sur les méthodes de la SQ, la direction de la SQ, elle, la voit « d'un bon oeil » alors que le syndicat des policiers attend de voir les règles de fonctionnement de la commission avant de se prononcer.

Le juge à la retraite Lawrence Poitras, qui présidera cette enquête, s'est déjà dit, de prime abord, favorable à la télédiffusion des travaux de la Commission.

Le président du CRPOSQ, Égide Lemay, a indiqué, hier à *La Presse*, ne pas être favorable à la télédiffusion de ce genre d'enquête qui pourrait facilement tourner au spectacle. « Ça causera plus de tort qu'on pourrait le penser; nous

avons connu cela avant, a-t-il dit. Le problème, c'est que les gens ne font pas le lien entre des témoins qui sont appelés à venir donner des informations, et des prévenus devant un tribunal. Dans cette enquête, ce seront des policiers qui viendront informer les commissaires. Ils n'ont pas à être identifiés comme des accusés, au contraire. »

De toute manière, M. Lemay assure que ses membres ne boycotte-

ront pas l'enquête, et il se dit « ouvert à toute chose ».

Pour sa part, le capitaine Denis Fiset, responsable de la Direction des communications à la SQ, a précisé que la direction de la Sûreté ne s'y opposait aucunement. « Nous avons offert notre entière collaboration à la commission Poitras, a-t-il noté. Il reviendra néanmoins aux commissaires d'analyser le bien-fondé de la télédiffusion ou non. L'enquête est instituée pour faire le point. Nous avons hâte qu'elle commence, car elle permettra aux policiers d'avoir une vue d'ensemble. »

Il s'est par ailleurs dit « confiant que la commission va faire ressortir que la SQ est une organisation professionnelle ». Il ajoute du même coup que la direction de la SQ sera la première à mettre en application

les recommandations que feront les commissaires. En revanche, il a émis certaines réserves, voire des préoccupations, sur la possibilité de dévoilement des méthodes d'enquête de la SQ. « Nous voulons par là éviter qu'une telle diffusion puisse nuire à notre travail, a-t-il renchéri, ajoutant que le fait que les enquêteurs soient identifiés publiquement puisse causer problème. Bref, nous n'avons pas de réserve sur ce qui y serait dévoilé, mais plutôt sur la manière dont les enquêteurs vont devoir fonctionner plus tard à la suite d'éventuelles révélations. Il reviendra aux commissaires de décider ce qui doit être public ou pas. »

Pas de commentaires

De son côté, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a fait savoir par son attaché de pres-

se, Alain Leclerc, qu'il ne souhaitait pas faire de commentaires sur le genre de travail qui sera effectué par les commissaires.

Tony Cannavino, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, préfère attendre avant de se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

« J'ai bien hâte de savoir quelles seront les règles du jeu et de voir si M. Poitras va entendre certains témoignages à huis clos, a-t-il précisé. Ce que je ne voudrais pas, c'est que tout ça devienne un genre de cirque, comme un procès célèbre, et serve de tremplin à certaines personnes. Ce n'est pas une question de transparence, mais une question de sérieux: les gens vont déjà pouvoir assister aux audiences.

Les policiers de la CUM, de la SQ et de la GRC de l'UMECO s'attaqueront à toutes les organisations criminelles

ANDRÉ CÉDILOT

Les policiers de l'unité mixte sur le crime organisé (UMECO), qui regroupe Carcajou et Faucon, ont présenté les deux escouades, hier, comme des « versions améliorées et plus matures » du groupe antimotards créé il y a un peu plus d'un an.

Si Carcajou a pu commettre des bavures dans certaines enquêtes, c'est qu'elle avait l'obligation de mettre fin rapidement à la guerre meurtrière qui sévissait entre les Hells Angels et les Rock Machine. Elle devait aussi composer avec un système judiciaire qui ne pouvait suivre la cadence. « Les procureurs, les prisons et même certains services de support de la police — ceux qui s'occupent de la protection des délateurs, par exemple — n'étaient pas prêts, et surtout dans un si court laps de temps, à assumer des dossiers de l'ampleur de Carcajou », ont déclaré les dirigeants de

l'UMECO, Henri Dion, Richard Saint-Denis et Robert St-Jean.

En dépit des succès de Carcajou, la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et la police de la CUM ont non seulement décidé de continuer la lutte contre les bandes de motards, mais aussi d'étendre leur champ d'activités aux autres organisations criminelles de la province. « Pendant qu'on pourchassait les motards, on s'est aperçu que les autres gangs de criminels faisaient la pluie et le beau temps. Oui, ce sera une guerre sur le terrain. Oui, ce sera une guerre comptable. On va être présent où l'action se passe, n'importe où au Québec », promettent les policiers.

Depuis juillet, une centaine d'enquêteurs et d'employés de soutien des trois corps de police, dont un comptable, s'affairent à clore des dossiers et à en préparer d'autres qui pourraient permettre d'ébranler de gros criminels, pour la plupart impliqués dans le trafic de drogue à grande échelle.

Les policiers de Carcajou ont maintenant pour cibles les têtes dirigeantes des clubs de motards à Montréal et à Québec, cependant que leurs collègues de Faucon s'at-

taqueront aux leaders de la mafia et autres caïds du milieu interlope. « C'est un travail de longue haleine », commente l'inspecteur Robert St-Jean, de la police de la CUM.

Les policiers de Carcajou et de Faucon travailleront en étroite collaboration avec les enquêteurs des escouades spécialisées (homicides, lutte contre les stupéfiants, anti-gang, etc.) de la GRC, de la SQ, de la CUM et d'autres corps de police. Au besoin, ils mettront à contribution des experts des Douanes et du ministère du Revenu. Des procureurs du ministère de la Justice seront aussi disponibles pour les conseiller.

Les deux escouades d'élite (Carcajou et Faucon) sont financées à même les budgets réguliers de la GRC, de la SQ et de la CUM. C'est ainsi que la controversée brigade de répression du banditisme de la SQ — à l'origine de l'affaire Matticks — a été démantelée en douce au profit de l'UMECO.

Le groupe Carcajou de Québec, où se déroule également depuis un an la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine, est formé d'un vingtaine de policiers de la GRC, de la SQ et de la Vieille Capitale.

Sceau des optométristes

Un nouveau sceau d'approbation, institué par l'Ordre des optométristes du Québec, garantira dorénavant au consommateur que les produits ophtalmiques qui arboreront ce sceau satisferont aux normes d'excellence et de qualité désirées.

L'Ordre a décidé, de concert avec l'École d'optométrie de l'Université de Montréal, de mettre en vigueur un programme d'évaluation de produits ophtalmiques, dont la première phase vise les lunettes solaires fabriquées ou distribuées au Québec.

Selon son président, le docteur Michael Chaiken, « le sceau d'approbation informera le consommateur que son produit a subi cette évaluation et qu'il satisfait aux critères d'excellence et de qualité établis ».

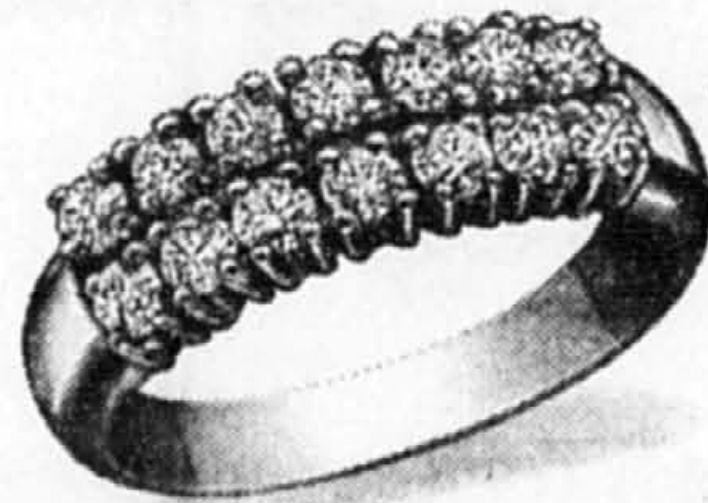
Nouveau syndicat au Casino de Hull

Les quelque 60 préposés à la sécurité du Casino de Hull ont choisi le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FHQ) pour les représenter dans leurs prochaines négociations en vue de la conclusion d'une première convention collective, à l'occasion d'un vote dont les résultats ont été dévoilés lundi soir. C'est dans une proportion de 81 % que les préposés à la sécurité de l'établissement de jeu de Hull ont opté pour le SCFP, qui représente désormais la presque totalité des employés du Casino.

EXPOSITION DE TIMBRES

Millions de timbres, enveloppes, cartes postales et souvenirs offerts par près de 60 détaillants.
29 et 30 novembre et 1er décembre 1996.
PLACE BONAVENTURE DE MONTRÉAL
HEURES : ven., de 11 h à 20 h;
Sam., de 10 h à 18 h; dim., de 10 h à 17 h
ADMISSION GRATUITE
PRIX DE PARTICIPATION POUR LES JEUNES
Tirages GRATUITS aux heures !

Vos amours des Fêtes sont ici pour seulement 499\$



Rien à payer avant mai '97*

CM AMICARD

0.50 points diamant total OR 14k Prix d'évaluation 900 \$

* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes

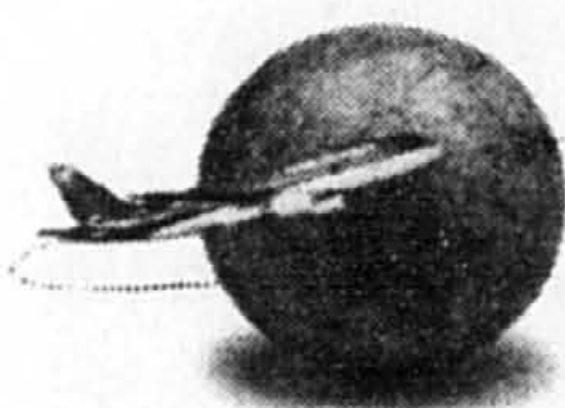
937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H À 17H

Certaines personnes connaissent la vraie façon de voyager.



Et elles profitent plus rapidement de voyages gratuits grâce au programme WorldPerks® de Northwest Airlines!



Il y en a qui ont le don de toujours découvrir le meilleur moyen de faire les choses. Et voici leur dernière trouvaille : Northwest Airlines.

Vous l'ignorez peut-être, mais Northwest est la quatrième compagnie aérienne au monde et elle offre l'un des meilleurs programmes de voyages gratuits qui soient : WorldPerks.

De concert avec nos partenaires

internationaux, tels KLM et Alaska Airlines, nous vous transportons vers plus de 400 villes.

Et chaque mille ainsi parcouru est inscrit à votre relevé WorldPerks. Nous vous donnons même 1 000 milles-bonis additionnels lorsque vous effectuez une correspondance par Minneapolis/Saint-Paul ou Détroit.

Vous accumulez donc des milles plus vite et vous profitez de voyages gratuits plus rapidement. Et, parmi les programmes nord-américains pour grands voyageurs, WorldPerks vous offre les options-bonis les plus souples.

Pour vos prochains déplacements, choisissez la vraie façon de voyager : Northwest Airlines. Appelez votre agent de voyages ou Northwest dès aujourd'hui.



NORTHWEST AIRLINES

La ligne aérienne de ceux qui savent voyager.

1-800-225-2525



© 1996 Northwest Airlines, Inc.

Chaque année, Northwest recycle suffisamment de produits de papier pour remplir vingt-sept appareils 747.



Quand il est question d'avenir, Bell répond présent.

Voici Tony Scandella, Jules Verne des temps modernes. Il travaille au Centre d'innovation de Bell, véritable sanctuaire du futur. Là-bas, ils sont 129 à se creuser les méninges et à cerner vos besoins à venir. Domotique, Internet sur écran télé, portefeuille électronique, babillards électroniques communautaires, vidéo à la demande... voilà leur quotidien. Et si tout cela ne vous dit rien, dites-vous que demain, ce sera chez vous. Depuis 117 ans, l'avenir chez Bell se dessine au présent.


Bell
du génie et des gens™

**Ce week-end vous économisez \$125
à tous nos magasins et à notre entrepôt.**

**Paletot d'auto
d'hiver en
mélange
de coton**

**Solde
149⁹⁹\$
Ord. 275^s**

- Bordure en velours côtelé
- Brun/vert, vert/kaki
ou noir/vert
- P-M-G-TG-TTG

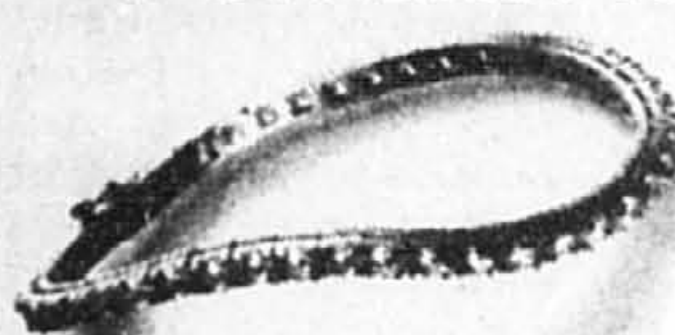
A. Gold & Sons

Commandes téléphoniques à l'extérieur de Mtl. SANS FRAIS 1-888-622-GOLD

960, Ste-Catherine O. • Carrefour Laval • Centre Rockland • Galeries d'Anjou
Fairview Pte-Claire • Mail Champlain Brossard • La Place Vertu • Promenades St-Bruno
Entrepôt 2050-2056, Bleury • No. 11, York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

DE QUOI FAIRE RÊVER LE PÈRE NOËL!!!

BRACELET TENNIS



Total
0.50 carat **588 \$** Prix courant 1176 \$
1 carat **1088 \$** Prix courant 2176 \$
Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

SOLITAIRE



0.25 carat **458 \$** Prix courant 916 \$
0.50 carat **788 \$** Prix courant 1576 \$
1 carat **2788 \$** Prix courant 5576 \$

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés
par le laboratoire Gemmologique du Canada.



Certaines photos sont légèrement agrandies pour montrer le détail.

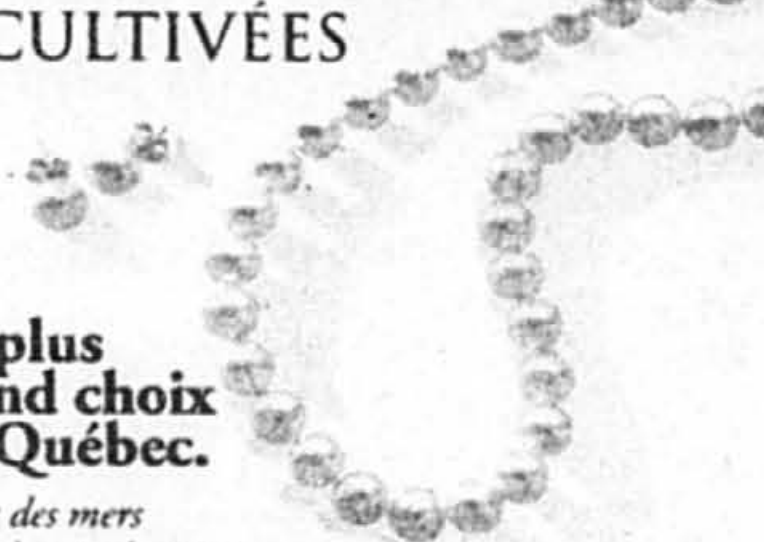
LE PARCHEMIN

DEPUIS 1966

Dédié à l'intégrité et au meilleur prix.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

**LES PERLES ...
UNE IDÉE DES PLUS
CULTIVÉES**



**Le plus
grand choix
au Québec.**

Perles des mers
du sud et Perles Noires
de Tahiti également disponibles.

5 1/2 - 5 mm 16 po **149 \$** Prix courant 298 \$
6 1/2 - 6 mm 18 po **359 \$** Prix courant 718 \$
6 1/2 - 7 mm 18 po **349 \$** Prix courant 698 \$
7 1/2 - 7 mm 18 po **595 \$** Prix courant 1190 \$

**BOUCLES D'OREILLES
ET PENDENTIF
À DIAMANTS**



3 diamants **298 \$**
Total 22 points
Chaîne incluse.

Les syndicats policiers se retirent de la commission Bellemare

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les trois associations syndicales représentant tous les policiers du Québec ont annoncé hier qu'elles se retireraient de la commission Bellemare parce qu'elles croient que le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a court-circuité tout le travail effectué jusqu'à présent en créant une commission d'enquête sur la Sûreté du Québec.

Pour leur part, les directeurs de police, même s'ils considèrent aussi qu'il y a un dédoublement entre les travaux demandés aux membres du comité Bellemare et une partie du mandat confié au juge Lawrence A. Poitras, ne se retirent pas. Ils tardent toutefois à présenter leurs commentaires par écrit parce qu'ils ne sont pas d'accord sur des points contenus dans le rapport final qui tarde à être envoyé au ministre Perreault.

Le comité Bellemare avait été mis sur pied afin d'étudier certaines méthodes d'investigations policières. Or, une partie du mandat de l'enquête publique porte sur le même sujet.

Dans une déclaration commune, les présidents de la Fraternité des policiers de la CUM (Yves Prud'Homme), de l'Association des policiers provinciaux du Québec (Tony Cannavino) et de la Fédération des policiers du Québec (Michel Martin) soulignent qu'ils ne participeront plus aux travaux du comité Bellemare de même qu'à la rédaction du rapport et des recommandations qui doivent en découler.

Ce comité réunissait à la même table des représentants de citoyens, des minorités ethniques, des avocats de la défense et de la poursuite, des corps policiers ainsi que des associations syndicales des policiers.

Dilapidation des fond publics

Les leaders syndicaux soutiennent que la partie du mandat du juge sur les enquêtes criminelles constitue un net dédoublement des travaux du comité Bellemare et a pour conséquence de dilapider des fonds publics, de banaliser et de compromettre la mise en application des recommandations de ce comité.

« À notre avis, précisent-ils, le caractère inquisitoire de la commission Poitras aura un effet pervers et les témoins policiers qui ont volontairement participé aux travaux du groupe Bellemare se sentiront dupés et rejetteront toute forme de collaboration future.

« Les associations policières dénoncent vivement la décision du ministre Perreault qui jette pratiquement à la poubelle les travaux du comité Bellemare, et ce après 15 mois d'efforts, de consultation, de concertation et de recherche. Voici un autre bel exemple de l'incohérence du gouvernement et de l'absence de rigueur dans la gestion des fonds publics. Deux cent cinquante mille dollars ont été investis dans les travaux du comité Bellemare et on s'apprête à dépenser des millions pour des travaux déjà réalisés. »

Lors d'un entretien téléphonique, le directeur général de l'Association des directeurs de police et pompiers, Lorrain Audy, a pour sa part déclaré qu'il était dommage de voir les syndicats se retirer et que ce n'était pas à eux de dicter la ligne de conduite des directeurs. « Nous déplorons la duplication et nous ne sommes pas non plus d'accord avec certains éléments, comme les coûts que représente la mise en place de nouvelles méthodes d'enquêtes. Mais, il faut considérer que beaucoup de travail a été effectué », a-t-il conclu.

Pour sa part, un porte-parole du ministre Perreault a expliqué qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir et que le contenu du rapport Bellemare servira aux juges Poitras et à ses deux adjoints. « L'un des éléments du mandat des commissaires est d'assurer la survie du rapport Bellemare », a-t-il conclu.

Incendie de Villa Sainte-Genève: enquête publique le 16 décembre

L'enquête publique sur l'incendie de la résidence pour personnes âgées Villa Sainte-Genève commencera le 16 décembre au palais de justice de Montréal.

Présidée par M^e Cyrille Delage, commissaire aux incendies, l'enquête servira à éclaircir les circonstances de la tragédie survenue le 31 août, et au cours de laquelle sept des 41 résidents ont péri par asphyxie.

Vingt-quatre témoins ont déjà été assignés à ces audiences publiques.

ÉLECTION PARTIELLE POINTE-AUX-TREMBLES

La révision spéciale je l'ai en tête!

Vous désirez apporter une modification à la liste électorale après la période de révision normale? Vous avez un dernier sursis: du 27 novembre au 4 décembre 1996, vous pouvez encore vous inscrire sur la liste électorale, corriger une erreur dans votre inscription ou faire rayer votre nom en vous présentant **en personne** entre 10 h et 21 h au bureau de votre directeur du scrutin à l'adresse suivante:

Bureau principal du directeur du scrutin
750, 16^e Avenue, porte 8
Montréal
Téléphone: (514) 640-5088

Toute nouvelle inscription sur la liste électorale effectuée lors de la révision spéciale permet de voter uniquement le jour du scrutin.

Du 27 novembre au 4 décembre 1996, c'est votre dernière chance de vous inscrire sur la liste électorale afin de voter le 9 décembre 1996.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du Directeur général des élections du Québec, sept jours par semaine, en composant: **1 800 461-0422**



Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644



À noter que le bureau du directeur du scrutin est accessible aux personnes handicapées.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

Petite et grande histoire des classements AAA et CAA

JACQUES BENOÎT

La American Automobile Association (AAA) et sa société-soeur, la CAA, modifient fréquemment leurs critères de classement des établissements et des attractions touristiques, selon les besoins et les attentes de leurs 39 millions de membres.

« On ne devance pas l'industrie, on la suit. Et d'assez près pour savoir comment elle évolue », expliquait hier Mme Rébecca Bourgault, responsable de l'évaluation annuelle de 700 établissements, « de Thunder Bay à l'Alaska » : hôtels et motels, restaurants, campings et attractions. Bien connus des membres, ces classements sont faits selon une échelle d'un à cinq diamants, tous les établissements et attractions figurant dans les guides de voyage des deux organismes étant notés selon ce système.

Ainsi, parce que les membres jugent que c'est surtout la qualité de la cuisine qui détermine l'intérêt offert par les restaurants, la AAA et la CAA ont revu l'importance relative accordée aux critères retenus. « La qualité de la cuisine et de la carte des vins, le service et le décor comptaient chacun pour un tiers. Maintenant, c'est 50 % pour la cuisine, 40 % pour le service et 10 %

pour le décor », a-t-elle indiqué Gueuletons fait connaître, mais tout en arrivant à l'improviste, et fait alors la visite et l'inspection des lieux. « On arrive comme un cheveu sur la soupe, pour trouver l'endroit comme nos membres vont le trouver. »

« On ne devance pas l'industrie, on la suit. Et d'assez près pour savoir comment elle évolue », expliquait hier Mme Rébecca Bourgault, responsable à la CAA de l'évaluation annuelle de 700 établissements.

Véritables agences de voyage plutôt que simples services d'assistance routière (comme on le croit souvent), ils exigent de même diverses mesures de sûreté, depuis 1992, des établissements hôteliers désireux de figurer dans leurs guides de voyage : une serrure aux portes des chambres pouvant être verrouillée de l'extérieur; un verrou de sûreté assurant une protection accrue au client lorsqu'il est dans la chambre; un judas à la porte; au moins une surface antidérapante dans la salle de bains, etc.

Ceci, bien sûr, a signalé Mme Bourgault, en raison des demandes des membres, principalement des Américains.

Ces conditions remplies (il y en a d'autres), les inspecteurs font leurs visites, « rarement plus d'une par année ».

Pour les hôtels, motels et auberges dont le classement jouera entre

un et trois diamants, l'inspecteur se fait connaître, mais tout en arrivant à l'improviste, et fait alors la visite et l'inspection des lieux. « On arrive comme un cheveu sur la soupe, pour trouver l'endroit comme nos membres vont le trouver. »

Dans le cas des établissements candidats aux quatre ou cinq diamants, l'inspecteur y passe au moins une nuit anonymement. « Ce sont les établissements de luxe, qui offrent une gamme complète de services, et où l'expérience sera mémorable ou unique. »

Bien sûr, plus l'établissement est susceptible d'obtenir une note et un classement élevés, plus les exigences sont grandes... plus les serviettes doivent être moelleuses et épaisses, avec tout ce qui s'ensuit. « Vous ne serez pas candidat pour un quatre ou cinq

diamants si vous avez des meubles en rip pressée ou des années 75, de couleur orange ou brune! dit-elle non sans humour. Pour un quatre ou cinq diamants, il n'y a pas d'éraflures sur les meubles, les recouvrements sont intacts. »

Le quart des Américains vivent seuls

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le quart des Américains vivent seuls, rapportait hier une étude du Bureau du recensement.

Selon cette étude, 25,5 % des foyers américains sont constitués de couples mariés avec au moins un enfant (contre 26,3 % en 1990), 28,9 % de couples mariés sans enfant (29,8 % en 1990), 15,6 % de couples non mariés avec ou sans enfant (15,4 %) et 25 % de personnes seules (24,6 %).

Les caractéristiques des foyers américains

n'ont quasiment pas changé entre 1990 et 1995.

Par comparaison, les couples mariés avec un ou plusieurs enfants représentaient en 1970 40,3 % des foyers, alors que les personnes vivant seules n'en représentaient que 17,1 %.

La taille moyenne de ces foyers n'a pas non plus varié de façon significative entre 1990 et 1995. En 1995, les foyers d'une ou deux personnes représentent 57,1 % des foyers (56,9 % en 90), ceux de trois ou quatre personnes 32,5 % (32,8 %) et ceux de cinq personnes ou plus 10,4 % (10,3 %).

PERTE DE CHEVEUX

Si vous constatez ou avez l'impression qu'un problème de cheveux se dessine, comme démangeaisons, pellicules ou perte de cheveux, faites appel dès aujourd'hui, à l'aide de conseillers professionnels. Nous, les **LABORATOIRES A & T**, possédons l'expertise et les moyens techniques nécessaires pour détecter les problèmes du cuir chevelu ou calvitie naissante. Conscients de vos préoccupations, nous vous offrons, GRATUITEMENT, une **MICRO-Analyse Complète (MAC)** de votre chevelure qui nous permettra de détecter le pourquoi de cette perte de cheveux et les problèmes qui en découlent. Consultation gratuite sur rendez-vous seulement.

Lun. au vend. 11 h à 19 h, sam. 10 h à 14 h.

MAINTENANT À

CENTRE-VILLE
1470 PEEL # 152
843-4300

Les Laboratoires A & T
BEVERLY HILLS, CENTRE-VILLE L.A., ENCINO, NEW YORK, TORONTO.

LAVAL
1600, BOUL. LABELLE #220
687-9299

VENTE CONSOLIDATION VENTE CONSOLIDATION VENTE CONSOLIDATION

4 BIJOUTERIES SUPER VENTE DE CONSOLIDATION

\$2.000.000,00 D'INVENTAIRE À ÊTRE LIQUIDE

EXEMPLE DE 41¢ DU PRIX ÉTIQUETÉ.

PRIX ÉTIQUETÉ **100\$**
VOUS ÉPARGNEZ **59\$**
VOUS PAYEZ **41\$**

**Diamants
Pierres Précieuses.
Perles.
Bijoux or 10-14Kt.
Montres.
Bijoux Argent.**

DANS LA PIASTRE SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ

SUR UN VASTE CHOIX DE BIJOUX DE QUALITÉ

L'inventaire a été augmenté afin de vous offrir une plus grande sélection.

VISA, MASTER CARD, INTERAC SONT ACCEPTÉES

LUNDI, MARDI, MERCREDI 09:30-18:00
JEUDI, VENDREDI 09:30-21:00
SAMEDI 09:30-17:00
DIMANCHE 12:00-17:00

BIJOUTERIE FLORENTINE
PLACE VERSAILLE
7275 SHEERBROOKE est.

BIJOUTERIE FABB
GALLERIES D'ANJOU
7999 BLVD. GALLERIES

BIJOUTERIE 18kt.
GALLERIES D'ANJOU
7999 BLVD. GALLERIES

BIJOUTERIE 18kt.
CENTRE ROCKLAND
2305 CHEMIN ROCKLAND

VENTE CONSOLIDATION VENTE CONSOLIDATION VENTE CONSOLIDATION



Mazda 626 DX 1997

LA MAZDA LA PLUS POPULAIRE À UN PRIX ENCORE PLUS POPULAIRE.

LA PLUS SÉCURITAIRE DE SA CATÉGORIE*

229\$*

Par mois/location 24 mois

Le confort, la sécurité et la performance de la Mazda 626 !
Notre modèle le plus populaire a vraiment tout pour plaire... surtout le prix.
Les quantités sont limitées.

Passez vite chez votre concessionnaire Mazda.

LOCATION Personnalisez MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

* Selon une étude du « U.S. Insurance Institute for Highway Safety » effectuée en 1996. * Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 4 octobre pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Mazda 626 DX 1997 (modèle #F4DS7A00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1750 \$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 300 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.

Mère Teresa subirait une angiographie aujourd'hui

d'après Reuter, AFP et AP
CALCUTTA

Malgré sa réticence, les médecins qui soignent Mère Teresa ont annoncé hier qu'ils allaient pratiquer une angiographie sur la religieuse âgée de 86 ans afin de déterminer l'origine des douleurs de poitrine dont elle souffre.

Les médecins de la maison de retraite médicalisée de Woodlands, à Calcutta, ont précisé que la lauréate du prix Nobel de la paix 1979 (pour son oeuvre en faveur des déshérités) avait accepté avec réticence de subir cet examen difficile mais indispensable à son traitement. La date de l'angiographie n'a pas été donnée, mais elle devrait avoir lieu aujourd'hui.

L'état de santé de Mère Teresa, qui souffre d'irrégularités du rythme cardiaque, une affection chronique, a retardé l'angiographie qui doit déterminer si une opération est nécessaire, ont déclaré hier les médecins.

« Mère Teresa est dans un état cliniquement instable », a expliqué le docteur Tarun Praharaj, du Centre de recherche cardiologique de Calcutta.

Mère Teresa avait d'abord demandé à ses médecins de la laisser mourir et refusait de subir de nou-



PHOTO REUTERS

Mère Teresa dormait, hier, durant son transfert au Centre cardiologique de Calcutta.

veaux examens médicaux, a indiqué un de ses médecins cité hier par le *Times of India*.

« Elle répétait: 'Laissez-moi mourir comme ceux que je sers', a déclaré au journal le cardiologue Ashim Bardhan, son médecin personnel.

Selon lui, la lauréate du prix Nobel de la paix estimait que les pauvres ne pourraient se permettre d'être soignés comme elle et qu'il

n'y avait donc pas de raisons qu'elle bénéficie d'un tel traitement.

Mère Teresa souffre depuis longtemps du coeur et avait déjà dû être hospitalisée en août. Elle était alors passée très près de la mort, son coeur s'étant brièvement arrêté de battre le 21 août. Elle s'était remise et avait pu quitter l'hôpital le 6 septembre, mais elle avait de nouveau été admise à Woodlands un peu plus tard après avoir fait une chute.

Mère Teresa, qui porte un stimulateur cardiaque depuis 1989, a déjà subi une angiographie en 1991 aux États-Unis et une autre en 1993 au centre Birla.

Chaque fois, l'examen a été suivi d'une angioplastie, introduction d'un ballon dans l'artère pour la débloquent.

Le docteur S.K. Sen, de la clinique Woodlands, a déclaré que la religieuse avait éprouvé hier après-midi de nouvelles douleurs à la poitrine.

Mère Teresa a déjà évoqué à plusieurs reprises la possibilité de céder sa place à la tête des Missionnaires de la Charité, l'ordre qu'elle a fondé en 1950 et qui compte 3000 religieuses réparties dans une centaine de pays.

Elle avait parlé de départ il y a six ans, mais avait été réélue supérieure générale en 1990. En 1994, elle avait à nouveau évoqué une éventuelle retraite, mais le pape lui avait demandé de demeurer à la tête de son ordre.

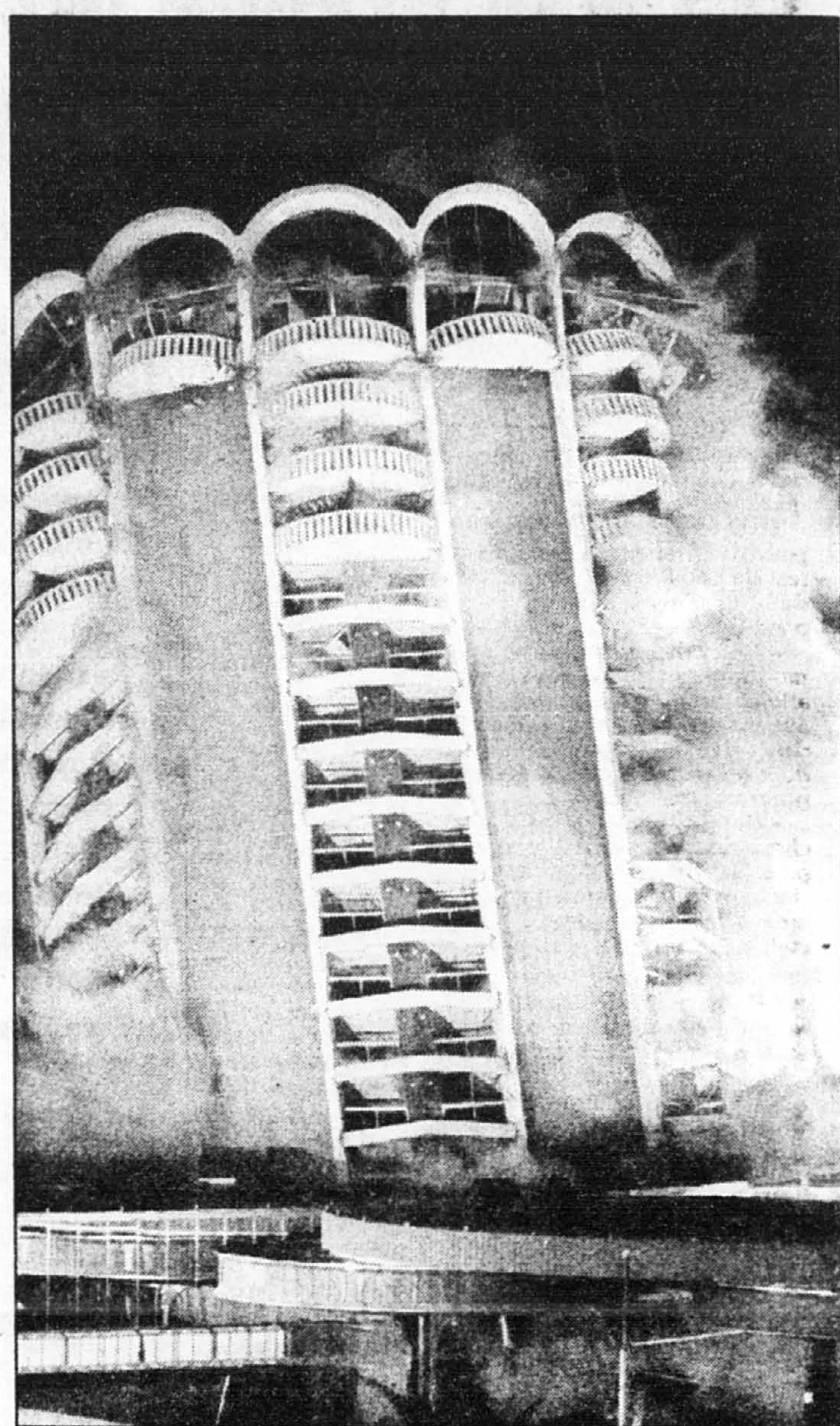


PHOTO REUTERS

Le Sands retombe en poussière

Une charge explosive a fait s'écrouler dans la nuit de lundi la tour principale de l'hôtel-casino Sands, à Las Vegas, l'un des attrait du boulevard Strip pendant 44 ans. Les membres du « Rat Pack », Frank Sinatra, Dean Martin et Sammy Davis, ont fréquenté l'endroit au cours des années 50. Victime de son grand âge, incapable de lutter contre les nouveaux mégacomplexes tape-à-l'oeil, l'édifice construit en 1952, a fermé ses portes le 30 juin. Il cède la place à un immense complexe hôtelier d'inspiration vénitienne qui coûtera 1,8 milliard. Pour des raisons de sécurité, l'explosion a été déclenchée pendant la nuit.

EN BREF

Un enfant tue sa gardienne

■ Une gardienne âgée de 13 ans, Crystal Ducharme, qui surveillait six enfants de 4 à 11 ans durant le week-end dans une maison de Winnipeg, a été tuée par son cousin de 8 ans au cours du dernier week-end, a-t-on appris hier de source policière. Il y avait dans la maison quatre fusils ou pistolets, dont deux armes à canon scié. Aucune arme n'était chargée, mais il y avait beaucoup de munitions sur place et selon la police, le petit garçon « était capable de charger les armes ». Le drame s'est produit samedi après-midi, alors que la jeune fille s'occupait des enfants depuis vendredi soir. Selon la police, les enfants se seraient disputés pendant des heures, et le jeune garçon a fini par poursuivre la jeune fille un fusil à la main. Elle se serait réfugiée dans une salle de bains, et le garçon aurait tiré à travers la porte, l'atteignant à la poitrine. Le garçonnet est trop jeune pour encourir des poursuites, mais ses

parents pourraient être poursuivis. Les enquêteurs se demandent aussi pourquoi une si jeune fille a eu si longtemps la surveillance de tant de jeunes enfants.

Tempête mortelle

■ La neige, le gel et le froid qui sévissent du Texas au Midwest américain ont fait 19 morts depuis dimanche et provoqué de nombreuses coupures de courant, ont annoncé les autorités hier. Les météorologues prévoient une persistance du temps froid jusqu'à vendredi et de nouvelles tempêtes dans l'ouest du Texas évoluant vers le nord-est. Au cours des deux derniers jours, deux sans-abri sont morts de froid et un homme a été retrouvé sans vie dans une rue à Dallas. Un autre homme est mort à l'intérieur de la cabine d'un camion à Oklahoma City. Selon les autorités texanes, au moins neuf personnes ont péri dans des accidents de la route dus au mauvais temps.

Votre avenir est rempli d'économies cellulaires.



Téléphonie cellulaire clairement abordable !
0 \$: Motorola DPC 650 « Flip » compris avec certains forfaits.

Et épargnez jusqu'à 130 \$ grâce à notre offre
« Prépayez et économisez » avec les forfaits
Liberti ou le forfait Flex30 !

Magasinez avec une petite
fortune de Future Shop !
Obtenez un crédit de 50 \$ en magasin
lorsque vous abonnez à certains
forfaits cellulaires de Bell Mobilité.

Nous vous prédisons 360 appels* ... à
nos frais !
L'équivalent d'un appel gratuit par
jour durant toute l'année !

Bell Mobilité^{MD}

FUTURE SHOP

*Les options « 360 appels gratuits » (à un numéro déterminé à l'avance) et « Motorola 650 à 0 \$ » sont seulement disponibles avec les nouvelles activations, à l'exception des forfaits sous contrat de 30 jours, des forfaits Compte Conjoint, Diamant et Liberti à 14,95 \$. Les économies de prépaiement varient selon le forfait et la durée du contrat. Sous réserve d'approbation de crédit. Frais annuels de licence, frais de temps d'antenne, d'itinérance en sus. Services optionnels et taxes en sus. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Le crédit de 50 \$ en magasin est en vigueur pour les nouvelles activations à des forfaits de 24,95 \$ par mois ou plus. Ce crédit est accordé au moment de l'achat.

VOIR CI-DESSOUS LA LISTE DES DÉTAILLANTS FUTURE SHOP PARTICIPANTS :

7200, boul. des Rosebays, Anjou

3856, boul. Taschereau, Greenfield Park

6502211-7077, boul. Newman, Lasalle

1645, boul. Le Corbusier, Laval

1041, rue du Marché Central, Montréal

470, Ste-Catherine Ouest, Montréal

6321, Trans-Canada, Pointe-Clair

Les hebdomas de la Montérégie agrandissent leur format

MARTHA GAGNON

Au moment où plusieurs quotidiens québécois rapetissent, les hebdomadaires de la Montérégie agrandissent leur format.

Depuis deux semaines, une douzaine d'hebdomas, de Sorel à Valleyfield, ont changé d'apparence. Ils ont grandi de deux pouces et modernisé leur présentation graphique.

Leur format est passé de 15 à 17 pouces et le nombre de lignes agrandies, de 1600 à 1800, ce qui se traduit par une augmentation de l'espace rédactionnel et publicitaire.

« Nous sommes comme le saumon qui remonte le courant; nous allons dans le sens contraire des autres », dit Guy Gilbert, vice-président des Hebdomas Montérégiens, dont le tirage est de 300 000 exemplaires.

« Nous faisons le pari que ce choix sera plus rentable et que le prix du papier va se stabiliser. Ce changement ne représente pas vraiment de coûts supplémentaires étant donné que les annonceurs

payent pour l'espace additionnel. Ils peuvent ainsi jouir d'une meilleure visibilité. La formule est avantageuse d'un côté comme de l'autre.

« À force de réduire leur format, certains tabloïds risquent de devenir des TV Hebdomas. »

Le tarif publicitaire de base (qui varie de 65 à 75 cents la ligne dépendant du tirage) est toutefois gelé pour une période de 14 mois.

Accueil favorable

André Gendron, directeur de L'information régionale de Châteauguay, un hebdo qui existe depuis 44 ans, affirme que les craintes du début se sont dissipées.

« L'accueil des annonceurs et des lecteurs est plutôt bon, dit-il. Il faut préciser que nos tarifs publicitaires n'ont pas augmenté depuis 1995. En ayant plus d'espace, on peut

aussi avoir plus d'annonces dans une même page. Les grands quotidiens ont réduit leur format, mais est-ce qu'ils ont réduit leurs tarifs ?

« Les dernières années ont été extrêmement difficiles pour la presse écrite qui a subi de fortes hausses du coût du papier, poursuit-il. Nous espérons que la nouvelle formule nous permettra de vivre encore longtemps. »

Dans L'Oeil régional, de Beloeil, l'équipe de rédaction explique qu'il s'agit d'un pari sur l'avenir.

« Si nous avons décidé d'oser, c'est parce que nous pensons et avons toujours pensé différemment. Nous avons été les premiers à accroître le nombre de colonnes par page et à recourir au procédé de quadrichromie (quatre couleurs).

« Encore une fois, nous sommes les premiers à redonner ses lettres de noblesse au format tabloïd. Ce nouveau format est le même que l'on retrouve dans plusieurs autres provinces canadiennes. »

Le quotidien Le Fleuve a trouvé un bailleur de fonds

Presse Canadienne

La direction du quotidien Le Fleuve, de Rimouski, vient d'obtenir de nouveaux capitaux susceptibles de fournir le répit nécessaire pour relancer cette publication qui a vu le jour en mai dernier.

Le contenu rédactionnel sera modifié. Priorité sera accordée à la nouvelle locale et régionale, a indiqué, hier en fin de journée, le président du conseil d'administration du journal, Yves Sénéchal.

Ce dernier n'a toutefois pas voulu dire d'où provient la nouvelle injection de fonds, quelle est son importance ni à quel moment la vingtaine d'employés qui n'ont pas été payés depuis six semaines recommenceront à l'être.

Il est cependant certain qu'ils devront encaisser une réduction moyenne de leur salaire de 15 pour cent.

La distribution du journal se limitera à la région de Rimouski jusqu'à Matane et la val-

lée de la Matapédia. Pour l'heure, Le Fleuve ne sera pas distribué dans la région de Rivière-du-Loup, comme à l'origine.

La direction a dressé un plan rigoureux d'action, avec objectifs et contrôles, a assuré M. Sénéchal.

Ainsi il a été décidé de chercher plus systématiquement des occasions d'affaires et d'augmenter l'espace consacré au contenu publicitaire.

« Les revenus publicitaires sont fondamentaux », a-t-il dit.

Quant à l'ancienne équipe de direction, composée de quatre personnes, il n'est pas question qu'elle revienne à bord.

D'ici à ce qu'une nouvelle structure hiérarchique soit mise en place, à la suggestion du consultant Gaston l'Italien, l'équipe qui a exercé les fonctions de gestion pendant les dernières semaines de crise demeurera en place.

BESOIN D'AIDE!

Un peu de monnaie dans les marmites de Noël ou un chèque à l'Armée du Salut, et vous contribuerez à remplir de beaux paniers de nourriture pour les personnes défavorisées de votre communauté.

Aidez-nous à illuminer le temps des fêtes. Aujourd'hui, donnez généreusement!



Armée du Salut

Vous trouverez ci-joint mon don destiné aux gens dans le besoin.

Nom _____ \$
 Adresse _____ \$
 Code postal _____ Ville _____ \$
 Téléphone () _____ \$
 L'Armée du Salut, 2050, rue Stanley, # 400, Montréal (Québec) H3A 3G3

Choisissez
votre
façon de
bouger!

Bondir, escalader, ployer, voler, glisser,
 sauter, gambader, pédaler, lancer, pousser,
 rouler, courir, balancer, remuer, marcher.

Défi santé :
notre responsabilité à tous !
avec **PARTICIPATION** MD



Mazda Protegé SE 1997

À CE PRIX-LÀ,
LA MAZDA LA PLUS
VENDUE AFFICHERA
«TOUTES VENDUES».

179\$*

Par mois/location 24 mois

- Garantie 5 ans**
- Stéréocassette AM/FM et 4 haut-parleurs
- Moteur 1,5 L à DACT, 16 soupapes
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Volant inclinable
- La plus spacieuse de sa catégorie†
- Excellente consommation d'essence (5,7 L/100 km)***
- Excellente valeur de revente
- Frais d'entretien minimes

LOCATION
Personnalisez
MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda
EMPORTE-MOI

* Comparaison selon le modèle 1997. ** Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 4 octobre pour un temps limité. Les stocks pouvant varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Protegé SE 1997 (modèle de base #D4XJ57AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 500\$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 250\$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750\$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. ** Détails chez votre concessionnaire. *** Selon Transports Canada, conduite de route.

À LA DEMANDE GÉNÉRALE!

SUPPLÉMENTAIRES
LES 27 NOVEMBRE, 15, 22,
26, 28 ET 29 DÉCEMBRE!



UNE TRENTAINE
DE COMÉDIENS,
CHANTEURS,
DANSEURS
ET ACROBATES
SUR SCÈNE

NE MANQUEZ PAS
CETTE DERNIÈRE CHANCE DE
SAVOURER CE SPECTACLE RENVERSANT!

BILLETS EN VENTE SUR LE RÉSEAU ADMISSION:
(514) 790-1245 OU 1 800 361-4595
POUR LES GROUPES DE 20 ET PLUS:
(514) 937-5161 OU 1 800 263-5161



LE PRIX DU BILLET COMPREND : SPECTACLE, REPAS,
SERVICE ET STATIONNEMENT.

* FRAIS DE SERVICE APPLICABLES

SOLDE DES FÊTES

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE.

SOLDE DE LA SAISON

FAITES VOTRE CHOIX PARMI UNE VASTE SÉLECTION DE CHAUSSURES
ÉLÉGANTES ET TOUT-ALLER, ET DE BOTTES TOUT CONFORT POUR ELLE ET LUI.

LE CADEAU IDÉAL

PROFITEZ D'ÉCONOMIES AVANTAGEUSES SUR NOS VÊTEMENTS PLEIN AIR,
SACS À MAIN ET ACCESSOIRES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS EN CUIR.

25 %-70 %
DE RABAIS
SUR NOS PRIX DE DÉTAIL COURANTS

BALLY

CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766

TOUS LES MODÈLES ET COULEURS SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MAGASINEZ TÔT ET SOUVENT POUR BÉNÉFICIER
D'UN MEILLEUR CHOC. NOUS ACCEPTONS VISA, MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS.

Gaffeur digne de *Drôle de vidéo* pris par deux fois par la caméra

Presse Canadienne
SAINTÉ-FOY

Décidément, Luc Daigle est un parfait candidat pour l'émission *Drôle de vidéo*. Il remporterait sans doute le prix pour les meilleures gaffes.

Daigle est celui-là même qui avait défrayé les manchettes en octobre alors qu'il s'était fait capter par la caméra d'un véhicule de patrouille de la police de Val-Bélair, au moment où il se fracassait allè-

grement la tête sur les séparateurs du véhicule, présumément pour faire croire ensuite qu'il avait été brutalisé par les policiers. Son manège avait duré jusqu'à ce que ces derniers l'avertissent que ses faits et gestes étaient enregistrés sur vidéo, une nouveauté dans les autos des policiers de cette municipalité. Sa prestation avait cessé sur le champ.

Mais voilà que Daigle s'est encore fait prendre. Lundi dernier, l'homme de 31 ans s'est présenté dans un dépanneur de Loretteville et demandé au commis à quel endroit il pouvait trouver un téléphone public.

Une minute plus tard, explique la police de Val-Bélair, un appel 9-1-1 fut fait aux policiers de la Haute-Saint-Charles indiquant que le bar Chez Pitt, à Val-Bélair, allait exploser 15 minutes après cet appel.

Grâce à la technologie moderne, les policiers ont vite trouvé que l'appel provenait de l'extérieur du dépanneur en question.

Mais Daigle avait omis un détail. La caméra vidéo du dépanneur l'a enregistré alors qu'il s'informait du lieu où l'on pouvait trouver le téléphone public.

Il a été arrêté et a comparu hier pour avoir lancé un faux message.

Les propos du juge Bienvenue sont cause de la reprise de trois procès

Presse Canadienne

Les propos ironiques et désinvoltes de l'ex-juge de la Cour du Québec, Jean Bienvenue, émis lors de procès qu'il a présidés, continuent de faire des vagues dans les tribunaux supérieurs de la province.

Ces propos sont notamment à l'origine de trois procès qui devront être repris, dont celui de Stéphane Blanchette, qui a été condamné à la prison à vie en 1993 pour le meurtre d'Antoine Canuel,

81 ans, commis l'année précédente à Rimouski.

Dans le prononcé de la sentence au premier procès, le juge Bienvenue s'était permis plusieurs commentaires ironiques sur le crime commis, la Commission des libérations conditionnelles et même sur la Cour d'appel.

S'adressant à l'accusé qui avait dans le passé violé une période de probation, le juge Bienvenue avait déclaré : « C'est la plus grande farce qu'il y a dans notre Code crimi-

nel ; c'est fait pour être violé, une probation, et ça l'est à l'année longue, d'un bout à l'autre du pays. »

Au sujet de la sentence de prison à vie sans possibilité de libération avant 14 ans, le juge Bienvenue s'était dit d'avis qu'elle serait probablement ramenée à dix ans en Cour d'appel.

Le juge Bienvenue a remis sa démission le 24 septembre au moment où le Conseil de la magistrature recommandait sa destitution.

- Cette année, j'avais tellement hâte à ma première descente que j'ai couché avec mes bottes !
- Et ta femme, qu'est-ce qu'elle a dit ?
- Rien, elle avait sa planche à neige à côté d'elle...

Nous aussi on a le ski dans la peau

BERNARD TROTTIER
SPORTS



GAMME COMPLÈTE DE SKIS «CARVEX» (PARABOLIQUES)
DE **ATOMIC** - TECHNOLOGIE BETA ET MEGA POUR
UNE PLUS GRANDE PERFORMANCE

- Anti-torsion maximale
- Absorption d'impact maximale
- Noyau à double chambre



ENSEMBLES SKIEURS EXPERTS

Skis **ATOMIC** Beta «Carvex» 918 **499,95**
Fixations **ESS** ou **ATOMIC**
(choix de DIN)

SKIEURS INTERMÉDIAIRES

Skis **ATOMIC** ATC Pro **359,95**
Bottes **RODICA** V30
Fixations **ESS** 410 ou 310

SKIEURS DÉBUTANTS

Skis **ATOMIC** Ceramic 70 **199,95**
Bottes **RODICA** CFX
Fixations **GEZE** G57

ENSEMBLES JUNIORS

Skis **ATOMIC** Team **159,95**
Bottes **RODICA** N01 ou N127
Fixations **LOOK** Xj05

SKIS DE COMPÉTITION **199,95**
À partir de

SKIS ASSORTIS **99,95**
À partir de

VASTE SÉLECTION DE BOTTES
ALPINES (100 MODÈLES)
POUR TOUS CALIBRES À partir de **99,95**

VÊTEMENTS DE SKI ALPIN, DE SKI DE FOND ET DE PLANCHE À NEIGE

Toutes les collections 96-97 en magasin

NOUS PAYONS
LES TAXES SUR
LES VÊTEMENTS
ET ACCESSOIRES*

*Cols roulés, mitaines, gants,
tuques, bandeaux et foulards

burton **killy** **DESCENTE** **PHENIX** **Columbia** **ARSON** **ORAGE**

NOMBREUSES PLANCHES 95-96 **RIDE** À DES PRIX INCROYABLES

GAMME COMPLÈTE DE PLANCHES À NEIGE **RIDE** 96-97 EN MAGASIN



Planches «Mercury»
par **RIDE** avec fixations **349,95**

Planches **RIDE** «Freestyle»
avec fixations **449,95**

NOMBREUSES PLANCHES
AVEC FIXATIONS À partir de **249,95**

PLANCHES À NEIGE ALPINES À partir de **299,95**



Récidiviste arrêté par la SQ

Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de Cartier-Champlain ont procédé à l'arrestation d'un récidiviste, hier, vers 17 h, à Longueuil.

Au moment où l'homme de 36 ans faisait l'objet d'une interception par les patrouilleurs de la SQ sur la voie d'accès menant de la route 134 à la route 132, en face d'un centre commercial, un deuxième individu, qui n'a pas été arrêté pour le moment, aurait tenté d'empêcher le travail de vérification pour ensuite s'enfuir. Des soupçons, éveillés par cette tentative de les empêcher d'effectuer leur travail sur le premier véhicule intercepté, ont permis la découverte d'une arme de poing et d'une cagoule à l'intérieur du véhicule.

Le conducteur, connu pour son appartenance à un groupe de motards criminels, est présentement écroué et devrait comparaître aujourd'hui à Longueuil en rapport avec cette saisie.

Venise toujours sous l'eau

Venise était toujours inondée hier par une montée exceptionnelle des eaux dans la lagune, dont le niveau dépassait de 104 cm la moyenne habituelle, a-t-on appris auprès du centre des marées.

Au plus fort de la marée, la place Saint-Marc était recouverte de 30 cm d'eau et 11 % du centre historique était inondé.

Le centre des marées de Venise prévoit une amélioration pour aujourd'hui, mais demain, la situation devrait à nouveau se dégrader en raison du retour des perturbations et du sirocco sur la mer Adriatique.

Réussir aujourd'hui

Pour réussir aujourd'hui, il faut un collège:

NOUVEAUTÉS:
GYMNASÉ-PISCINE

✓ À l'enseigne
de la qualité

- Un collège déclaré d'intérêt public par le MEQ;
- un enseignement de tous les programmes des voies régulières et enrichies du cours secondaire;
- un grand nombre d'heures de français et de mathématiques. Supervision personnalisée à notre Centre d'aide en français et en mathématiques;
- un encadrement pédagogique classique et dynamique;
- un service d'étude dirigée après les heures de classe.

✓ À l'enseigne
de l'élève

- Une école aux dimensions humaines et à l'ambiance familiale;
- un groupe-classe stable et supervisé par un titulaire de classe;
- des professeurs rigoureux et exigeants mais aussi capables de comprendre et d'aider les jeunes.

✓ À l'enseigne
de son temps
et de son milieu

- Une spécialisation Art et Communication dès la 1^{re} secondaire;
- de nombreuses activités à l'école et à l'extérieur de l'école (radio, journal, conférences, sorties culturelles, théâtre, etc.).

IRACHEL
ÉCOLE SECONDAIRE

310, rue Rachel Est

287-1944

Examens d'admission:
le samedi 30 novembre dès 8 h 30

Jusqu'au 8 décembre, 50% de rabais sur la mise au point de vos skis ou planches à neige
à nos ateliers technologiques «SERVICE PERFECTION»

Ouvert du lundi au vendredi JUSQU'À 21 H - Samedi et dimanche JUSQU'À 17 H

On a le ski dans la peau

BERNARD TROTTIER
SPORTS

3680, boul. Taschereau
Greenfield Park
671-3793

Galeries Normandie
2798, de Salaberry, Montréal
331-3340

183D, boul. Hymus
*Pointe-Claire
694-0240

* Nouveau supermagasin
de 15 000 pieds carrés

Le solde se termine
le dimanche
8 décembre à 17 h

Congédiement sans cause : l'Institut canadien présente ses excuses

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Après avoir causé tout un émoi, l'Institut canadien avoue qu'il a mal présenté sa conférence sur le congédiement sans cause. Il y a deux semaines, l'entreprise torontoise avait distribué un prospectus où on pouvait lire: « Comment congédier les employés protégés et traiter notamment les cas difficiles de l'employée enceinte, de l'employé atteint d'une maladie professionnelle ou victime d'un accident de travail. »

Hier, la présidente de l'institut, Me Toby Belman, s'est donc excusée et a promis qu'on allait jeter à la poubelle le texte controversé. D'ici quelques jours, un nouveau prospectus sera aussi envoyé aux 15 conférenciers et à tous ceux qui comptaient les écouter à l'hôtel Westin Mont-Royal, les 27 et 28 janvier.

« J'ai été très contrariée en prenant connaissance de la première page du document parce qu'elle ne reflète pas du tout nos intentions, ni le reste du programme, a assuré Me Belman. Nous n'avons jamais voulu favoriser d'action illicite. Cette histoire m'a embarrassée, mais c'est une erreur. J'aurais dû relire le texte, puisqu'il n'avait pas été rédigé par un avocat » (mais par la détentrice d'un MBA).

Me Belman a aussi juré que la même erreur ne s'était pas glissée dans le prospectus utilisé à Toronto (il y a près d'un an)... mais a omis

de le faxer à La Presse, comme elle avait pourtant promis de le faire.

« Nous sommes très soulagés et heureux que l'institut ait décidé de changer son matériel et de faire des excuses, a révélé pour sa part Me Claire Brassard, présidente de la conférence. Après l'intervention des médias, nous passions tous pour des avocats retors. Mais nous ne sommes pas là pour dire comment ne pas respecter la loi: ce serait grotesque. Nous voulons plutôt rappeler aux entreprises l'importance de bien suivre les règles pour qu'elles ne s'exposent pas à une série de poursuites. L'institut a vraiment commis une bourde et il était important qu'il le reconnaisse pour se réhabiliter. »

En rectifiant le tir, celui-ci pourrait notamment rentrer dans les bonnes grâces de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), qui s'est rapidement dissociée de la conférence à venir. Un enjeu important, puisque les entreprises peuvent comptabiliser comme dépenses de formation les coûts liés aux seuls cours certifiés par cet organisme.

Chaque année, l'Institut canadien tient plus de 500 conférences et colloques. En janvier, outre la conférence sur le congédiement sans cause, il organisera une rencontre sur l'équité salariale, pour laquelle il n'a pas perdu l'appui de la SQDM.

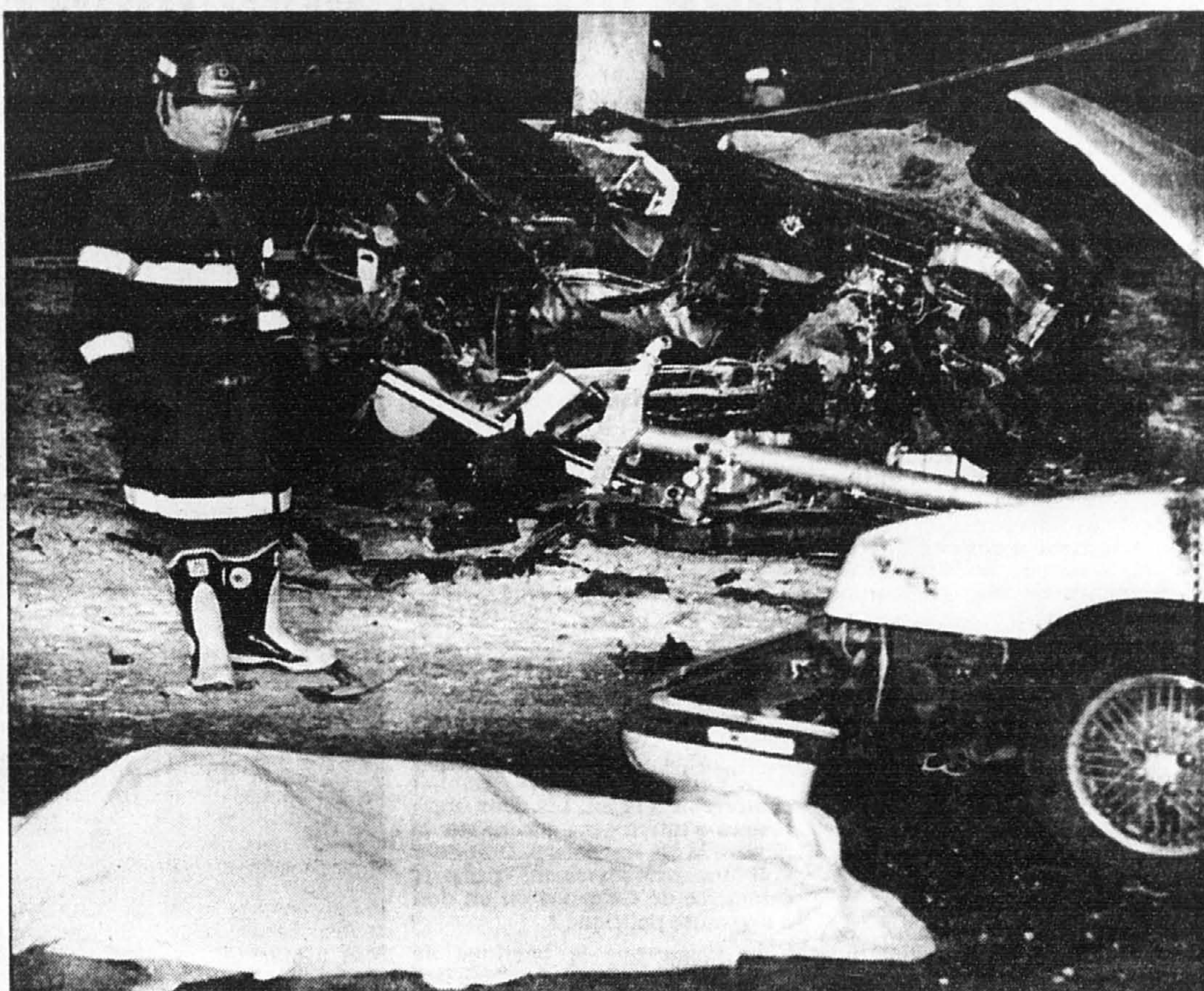


PHOTO ALAIN ROBERGE, collaboration spéciale

Écrabouillé par un train

Un homme est mort vers 18 h 45 hier, lorsqu'un train l'a happé de plein fouet, à Sainte-Madeleine, près de Saint-Hyacinthe. Le conducteur a contourné le passage à niveau du rang Saint-Simon et s'est trouvé coincé sur les rails. Le choc a projeté sa Corvette dans les airs, avant qu'elle ne se fracasse contre un poteau situé de l'autre côté de la voie ferrée. Au passage, le véhicule a sectionné un signal lumineux ainsi qu'un lampadaire et a heurté deux autres voitures. Leurs conducteurs ont subi quelques blessures ainsi qu'un choc nerveux.

UN PRIX SANS PRÉCÉDENT



WINDSTAR «GL» 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 357A. Véhicule tel qu'illustré.

- 4 FAUTEUILS CAPITAINE
- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Freins assistés avec ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Vitres et verrouillage des portes électriques
- Porte-bagages
- Radio AM/FM stéréo cassette
- 7 passagers
- Volant inclinable
- Régulateur de vitesse
- Glaces teintées
- Jantes en aluminium
- Glaces unidirectionnelles

289\$ PAR MOIS

Location de 24 mois
TRANSPORT INCLUS

Première mensualité et dépôt de sécurité de (*) 350 \$, (**) 400 \$, (***) 500 \$ exigés, selon la mise de fonds choisie. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses. Des frais de 0,98 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 995\$	289\$*
1 995\$	339\$**
0\$	429\$***

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails. OFFRES SE TERMINANT LE 30 NOVEMBRE 1996



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



Suite à des tests menés par la US Highway Traffic Safety Administration, la Windstar s'est méritée la cote CINQ ÉTOILES en matière de protection des passagers lors de collisions frontales.

L'outil politique de Galganov pourrait échapper à la loi 86

GILLES PAQUIN

L'activiste anglophone Howard Galganov rêvait de se retrouver en prison lorsqu'il a ouvert un magasin pour violer la loi sur l'affichage, mais il pourrait bien tout simplement finir enchaîné à son comptoir de gadgets politiques.

L'Office de la langue française a reçu une plainte contre l'affichage de la boutique de Galganov, hier matin, mais il n'est pas du tout certain qu'il prendra des mesures contre lui, a déclaré le directeur des communications de l'organisme, Hubert Troestler.

Avant d'intenter une action, l'office doit d'abord s'assurer que la plainte est fondée. C'est-à-dire déterminer si la loi s'applique aux affiches commerciales faisant l'objet de la dénonciation. En principe, l'affichage public et la publicité commerciale doivent se faire en français. Ils peuvent également être faits en français et dans une autre langue pourvu que le français y figure de façon prédominante.

Il y a cependant plusieurs exceptions, souligne M. Troestler, notamment dans le cas des messages de types religieux, politique, idéologique ou humanitaire. On doit donc se demander si les affiches en question échappent à la règle générale.

Pour le Québec Political Action Committee (QPAC) de Galganov, l'objectif est clair: la boutique Presque pure laine est un outil politique pour combattre la loi sur l'affichage.

Dès l'été dernier, Galganov affirmait à tous ceux qui voulaient l'entendre que l'affichage de son magasin violerait ouvertement la loi 86 en mettant le français et l'anglais sur le même pied.

« S'ils me poursuivent, je ne me défendrai pas... S'ils me mettent à l'amende, je ne paierai pas. Si un tribunal m'ordonne de comparaître, je vais le défier. Je résisterai jusqu'à ce qu'ils me jettent en prison », disait-il.

Le mois dernier, QPAC a publié ce même message dans divers quotidiens, au Québec et en Ontario, incitant les gens à souscrire à sa cause en achetant des « actions symboliques » de Presque pure laine à 10 \$ pièce. La Commission des valeurs mobilières du Québec et sa contrepartie albertaine ont toutes deux noté que Galganov semblait contrevenir à la loi. Les deux organismes s'interrogent encore sur la nature de ces « actions ». Doit-on y voir un investissement dans le commerce de Galganov ou un don à une cause politique ?

Advenant que la boutique de Galganov soit reconnue comme une organisation politique ou idéologique, ses affiches bilingues ne feront l'objet d'aucune contestation. L'opération Presque pure laine aura eu l'effet d'un pétard mouillé.



Howard Galganov dans le magasin où il espère être arrêté. Le gouvernement du Québec pourrait toutefois avoir trouvé le moyen de décevoir l'activiste...

PHOTO PC

FABRICVILLE

SERVICE A DOMICILE GRATUIT
DRAPERIES • STORES
LITERIE ETC.
493-6059
SANS OBLIGATION

LIQUIDATION

D'URGENCE

NOUS FAISONS DE LA PLACE POUR LA NOUVELLE MARCHANDISE!!!

ARTICLES DE COUTURE
TOUT LE DEPT.

TISSUS MODE
TOUTES LES NOUVEAUTÉS D'HIVER

EPARGNEZ JUSQU'À %

EPARGNEZ JUSQU'À %

50

60

PAS D'EXCEPTION

PAS D'EXCEPTION

Simplicity
NEW LOOK

4 JOURS SEULEMENT:
LE JEU. 28 NOV. AU DIM. 1^{er} DEC.

150 cm
MOLLETON
ARCTIQUE IMPRIME

McCall's

DES MAINTENANT JUSQU'AU MAR. 3 DEC.

UN SEUL BAS PRIX
1⁷⁹
ch*

99^{ch}
3 JOURS SEULEMENT
LE JEU. 28 NOV. AU SAM. 30 NOV.
*Avec tout achat de \$5 et la carte d'or. Limite: 4 par achat.

10% DE RABAIS SUR CHAQUE MÈTRE
9⁹⁹
m
NOUVEAU DESIGN DE 96 / 97
PRIX COUR. 19.99m

FABRICVILLE

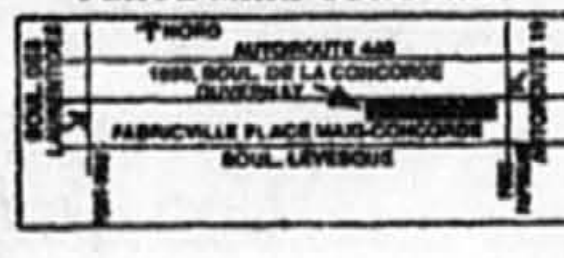
OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h
et MERCREDI jusqu'à 21 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLAGE VERSAILLES - 7270, rue Sherbrooke Est
RUE STE-CATHERINE - 254, rue Ste-Catherine Ouest
VILLE ST-LAURENT - 1240, boul. Laurent / Marcel Lacroix
NOTRE-DAME DE GRÂCE - 844, avenue Comte
MONTREAL - 1178, rue Beaumont
LASALLE - 6400, boul. Newman
BOURQUEY, LAVAL - 1206, boul. Labadie
BOURQUEY, LAVAL - 1545, boul. Le Gardeur
BOURQUEY, LAVAL - Place Max Gaudet - 1000, boul. de la Concorde
ST-LEONARD - 8054, rue Jean-Talbot Est
CENTRE OISEAUX PARC - 2814, boul. Taschereau
CENTRE REGIONAL CHATELAIN - 200, boul. d'Anjou

493-0888
506-1221
334-0810
493-2085
693-4555
737-4766
506-0840
693-1829
970-1212
982-1000
989-0888
970-8884
693-4112

NOUVEL EMPLACEMENT
PLACE MAXI-CONCORDE



W2443023

COMMENT LUTTER CONTRE

LE SUICIDE

« privilégier la culture de l'être sur la culture de l'avoir et du savoir. »

« Une personne se suicide chaque minute, le temps de lire ce message. Sans compter ceux qui échappent à leur mal être par la drogue, l'alcoolisme ou les drogues légales que sont les antidépresseurs. Première cause de mortalité avant le cancer ou les accidents de voiture, chez les jeunes, le suicide est en train de devenir un véritable fléau social.

La seule solution à ce drame est de redonner l'espoir et la joie de vivre à nos contemporains, une nouvelle spiritualité dégagée des religions culpabilisantes du passé, une religiosité matérialiste reconnectant l'être humain avec lui-même, l'infini, l'univers et lui permettant de se sentir différent, donc unique et irremplaçable. Face à une société robotisant les gens, en leur faisant croire que le bonheur c'est d'avoir, le contre-poison est un retour à l'imaginaire, au rêve, à la folie créatrice capable de faire de chacun de nous un Petit Prince ».

Raël

UNIQUE CONFÉRENCE PAR

RAËL

DANIEL CHABOT

Plaisiologue et ex-Psychologue

MARC RIVARD

Docteur en Médecine

Jeudi le 28 novembre à 20 h

AU THÉÂTRE NATIONAL

1220, rue Ste-Catherine Est,

Montréal

Admission: 10\$

RÉSERVATIONS: (514) 731-3131

La Presse

MARCHÉ AUX PUCES



3 lignes d'annonces
7 jours consécutifs
pour seulement 24,99 \$ + taxes

(0,33 \$ par ligne supplémentaire) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établit obligatoirement sur 7 jours de publication.

Annonces classées 285-7111

Appels interurbains sans frais: 1 800 361-5013

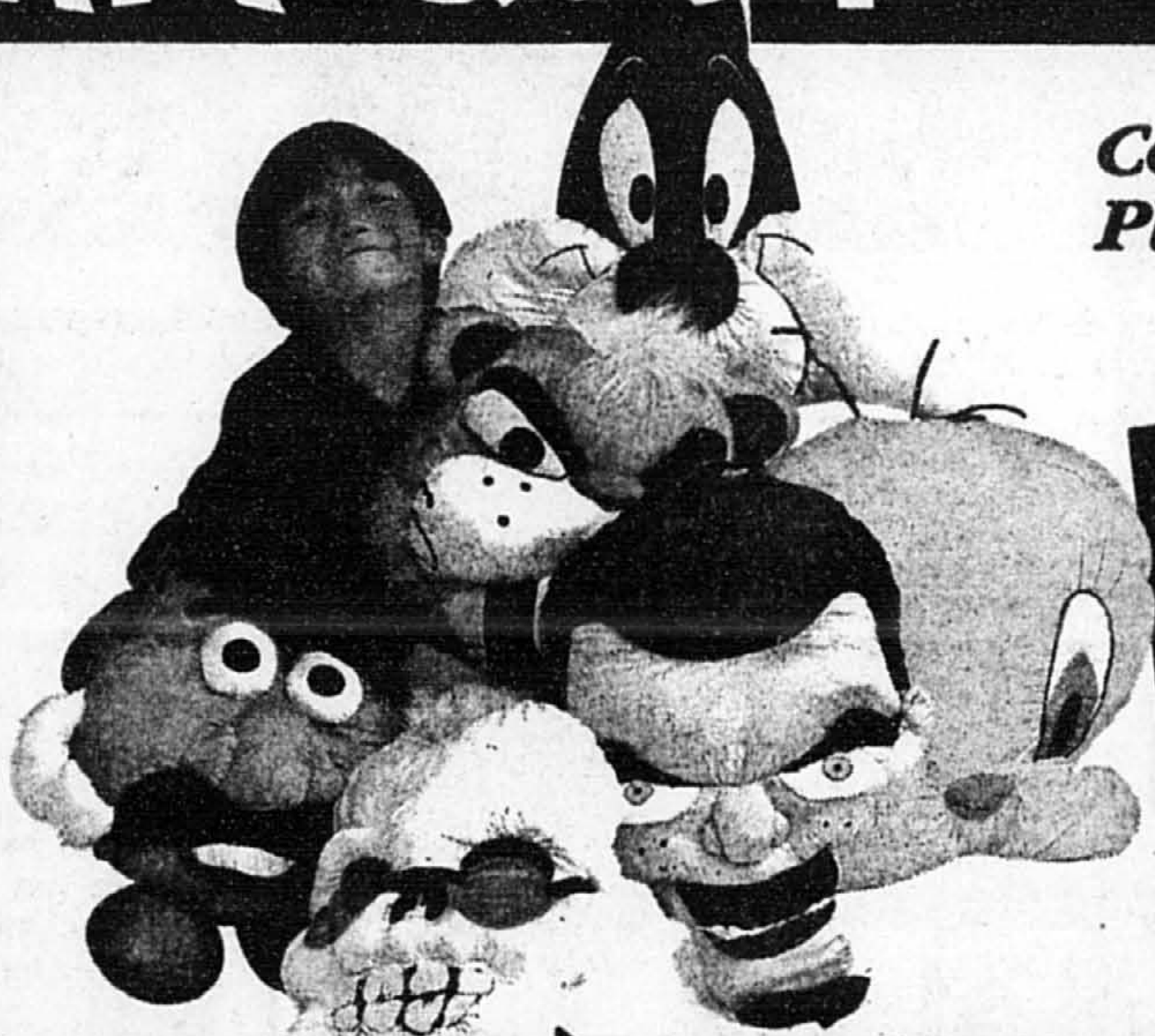
WAL-MART® LE MONDE DES JOUETS

BAS PRIX QUOTIDIENS AMÉLIORÉS



**Poupée
Petites
Mines®**
3 ans et plus.

23⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 29,97



**Coussins amusants
Playfaces**

**BAS PRIX
QUOTIDIENS
AMÉLIORÉS**
12⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 19,97

La sélection peut varier selon la succursale.



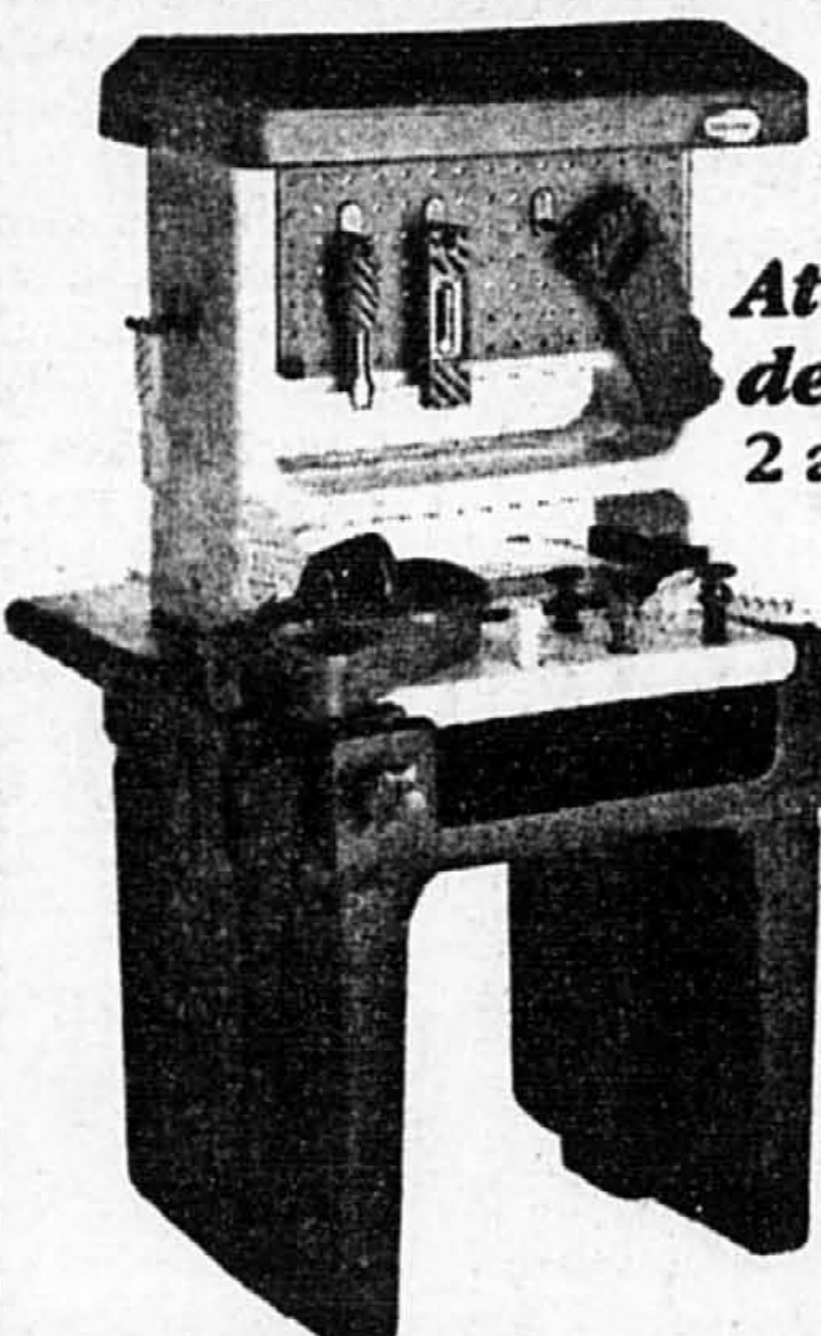
**Schtroumpf
musical**
14 po en
peluche
Pressez-le et il
jouera la chanson
des Schtroumpf.

18⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 28,97



**Talking
Whiz Kids**
1 ou 2 joueurs.

68⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 88,97



**Atelier
de luxe**
2 ans et plus.

Au choix
59⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 69,97



**Cuisine
en fête**
2 à 8 ans.



**Figurines
5 po**
Figurine
Superman.

4⁸⁷ chac.
COÛTAIT : 7,87



**Ens. tournepiste
et route**
Pile non requise.

23⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 29,97



**Figurines «Banane
en pyjama»**
5 po en vinyle
Figurines variées avec
vêtements amovibles.

4⁸⁷ chac.
COÛTAIT : 7,87



Yak Bakwards™
Piles incluses.

18⁸⁶ chac.
COÛTAIT : 23,86



**Ens. de coffrets
Emmène-le
partout™ P'tits
Bouts d'cboix™**

24⁸⁶ chac.
COÛTAIT : 34,86



**Ens. Chunky Farm™
ou Chunky
Noah's Ark™**
Format pour enfants de
niveau préscolaire.

19⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 24,97



**Ville
Micro Machine**
Accessoires inclus.

24⁹⁷ chac.
COÛTAIT : 29,97



**Camion-benne
16 po en acier**
De 3 à 8 ans.

12⁸⁸ chac.
COÛTAIT : 18,88



**Kelly™ s'amuse
dans son bain**

9⁹⁴ chac.
COÛTAIT : 11,94

LONGUEUIL
KIRKLAND

BROSSARD
LASALLE

REPENTIGNY
ST-EUSTACHE

ST-LÉONARD
LACHUTE

LAVAL
ROSEMÈRE

Il faut le reconnaître : notre mobilier a toujours su attirer l'attention. Maintenant que certaines grandes sociétés et même la maison de prêt-à-porter Escada s'y intéressent, il y a de quoi être flatté.

En fait, IKEA continue de faire ce qu'il a toujours fait : concevoir du mobilier fonctionnel d'une grande qualité et d'un style incomparable. Et IKEA Entreprises reprend cette idée et l'adapte au monde du travail.

Un bon mobilier ne va pas sans un service de livraison en 4 semaines, un service-conseil en organisation de bureau, un service d'assemblage, des modalités de paiement et une facturation simplifiée avec la carte de crédit IKEA Entreprises.

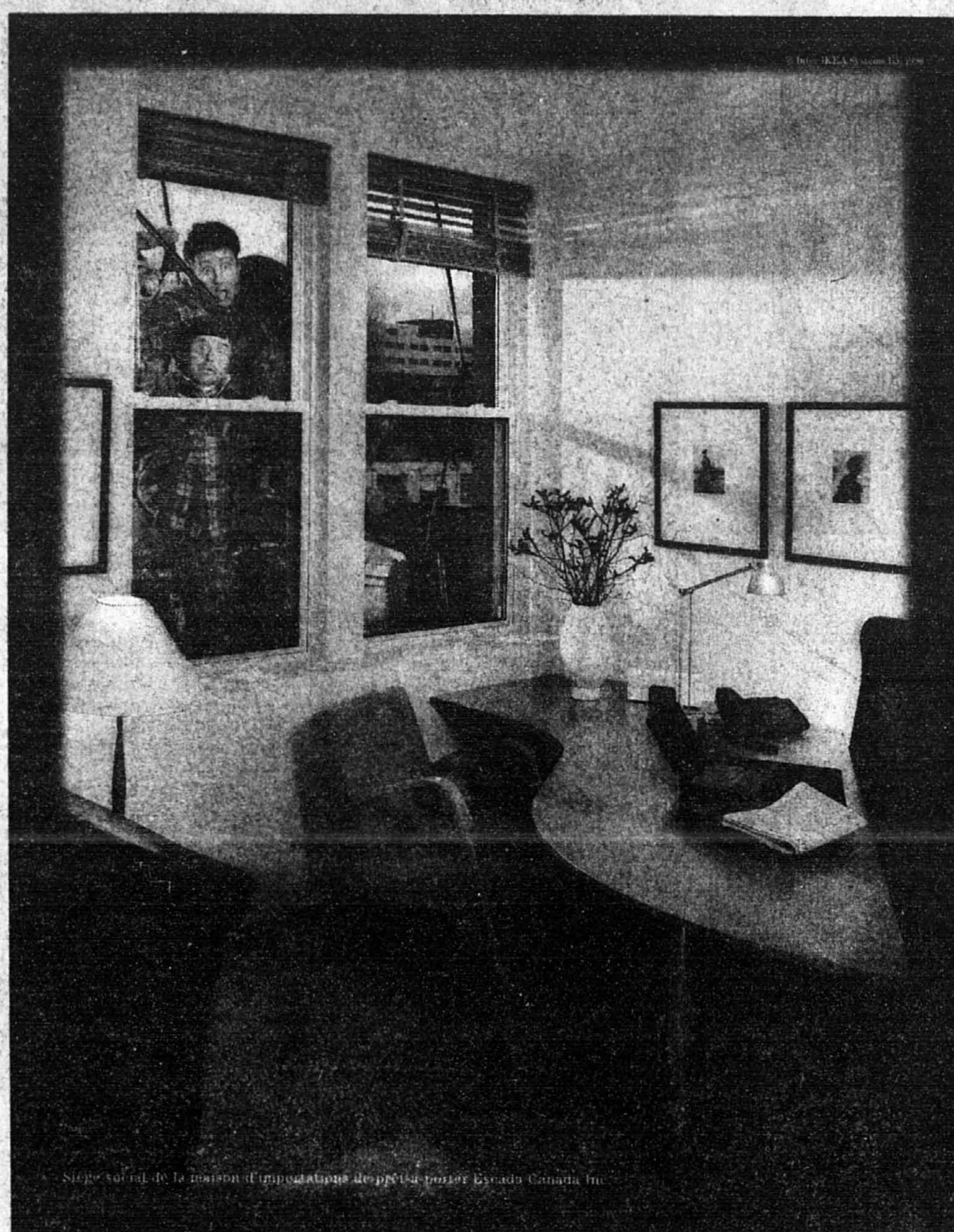
Bien entendu, ce que vous connaissez et aimez chez IKEA est toujours là.

Puisque IKEA Entreprises n'est qu'un de ses services, le reste du magasin devient l'endroit idéal où trouver la lampe et l'accessoire qui compléteront votre décor.

Il n'est donc pas étonnant qu'IKEA ait attiré l'attention des directeurs de bureau, des décorateurs d'intérieur et des gens d'affaires les plus exigeants ; sans parler des sociétés comme Bell Canada, Volvo, Benjamin Moore, Kodak, l'Université de Toronto et maintenant Escada. Normal quand on y pense, IKEA s'occupe de tout ce qui est ennuyeux et vous laisse tout le plaisir de choisir le mobilier et les beaux objets.

Vous voyez, vous avez tout avantage à choisir votre mobilier de bureau chez IKEA. Quoique vous devrez probablement vous préparer à faire face aux curieux.

Composez le 1 888 886-1886, poste 108, pour obtenir gratuitement notre catalogue IKEA Entreprises.



Quand on importe
des produits de
Suède dans des
emballages discrets,
on doit s'attendre
à ce genre
de réaction...

IKEA
ENTREPRISES